

**Les temps forts  
de la politique énergétique française  
de 1979 à 2005**

1. [Les choix dictés par la politique énergétique de la France au XXIe siècle](#) (F. Loos, le 13/10/2005)
2. [Les orientations de la politique énergétique de la France](#) (N. Sarkozy le 18/05/2004)
3. [Les enjeux du débat national sur l'énergie](#) (J-P. Raffarin le 18/03/2003)
4. [Les propositions de la France pour un développement durable](#) (J. Chirac le 3/09/2002)
5. [Message aux participants du « Mondial de l'énergie »](#) (J. Chirac le 3/12/2000)
6. [L'énergie et la politique énergétique](#) (D. Voynet, 11/06/1998)
7. [Les leçons de la crise pétrolière de 1973](#) (E. Alphandéry, 9/12/1993)
8. [40ème anniversaire de l'ordonnance](#) instituant le Commissariat à l'énergie atomique (F. Mitterrand, 15/11/1985)
9. [Les mesures prises par le sommet des pays industrialisés occidentaux](#) en matière de consommation de pétrole et d'aide au développement (V. Giscard d'Estaing, 23/06/1980)
10. [Présentation des vœux aux Français](#) (V. Giscard d'Estaing, 31/12/1979)

▶ RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

▶ RECHERCHE THÉMATIQUE

▶ AIDE À LA RECHERCHE

▶ PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

▶ CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS




> Liste de résultats > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

 Résultat : 0 / 0

 **Déclaration de M. François Loos, ministre délégué à l'industrie, sur les choix dictés par la politique énergétique de la France au XXI<sup>e</sup> siècle, Paris le 13 octobre 2005. (2005/10/13)**

**Clôture des 6<sup>es</sup> Rencontres Parlementaires sur l'Énergie : "L'énergie au XXI<sup>e</sup> siècle : l'heure des choix" à Paris le 13 octobre 2005.**

4 pages

**LOOS François (FRANCE. Ministre délégué à l'industrie;)**

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier le député Claude Gatignol, président du Groupe Energies de l'Assemblée nationale, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, pour avoir organisé et présidé ces 6<sup>èmes</sup> Rencontres Parlementaires sur l'Énergie. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est ambitieux puisqu'il s'agit de l'énergie au XXI<sup>e</sup> siècle, mais vous avez su éviter l'abstraction qui guette un tel exercice de prospective, en prenant d'emblée le parti de placer le débat sur l'heure des choix.

Au cours des quatre tables rondes, vous avez pu examiner ces choix en traitant de la diversification de l'offre, de l'équilibre entre économies d'énergie et sécurité d'approvisionnement, du développement des énergies renouvelables et de la technologie.

Vos débats seront très utiles au Gouvernement, comme aux Assemblées parlementaires, pour mettre en œuvre et adapter la politique énergétique qui, comme vous le savez, a été récemment précisée par la loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique.

La loi de programme du 13 juillet 2005 fixe les orientations de la politique énergétique

Je voudrais rappeler rapidement les grandes lignes de cette loi qui a demandé plus de deux ans et demi de consultations, de débat et d'initiatives diverses. Elle fixe les quatre grands objectifs de la politique énergétique française et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir :

- contribuer à l'indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d'approvisionnement,
- assurer un prix compétitif de l'énergie,
- préserver la santé humaine et l'environnement, en particulier en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre,
- garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie.

Ces objectifs sont de nature à durer plusieurs dizaines d'années, il s'agit donc bien de préoccupations de long terme. La loi a en outre défini quatre principaux axes d'action pour les atteindre :

- maîtriser la demande d'énergie,

- diversifier le bouquet énergétique,
- développer la recherche et l'innovation dans le secteur de l'énergie,
- assurer des moyens de transport et de stockage de l'énergie adaptés aux besoins.

Même si les intitulés sont différents, vos quatre tables rondes recoupent ces axes et vos analyses sont les bienvenues pour éclairer l'action gouvernementale à venir.

Je voudrais souligner que la loi du 13 juillet 2005 a fixé des objectifs ambitieux pour la France mais également des instruments pour les atteindre.

Je citerais par exemple les certificats d'économie d'énergie, dits aussi "certificats blancs", qui aideront les acteurs du système énergétique français à s'engager encore plus dans les économies d'énergie. Ces certificats seront échangés à travers un marché qui va être créé de toutes pièces et ils compléteront les instruments existants, tels que la réglementation ou la fiscalité, en ciblant les gisements d'économies d'énergie les moins coûteux.

Parmi les objectifs à très long terme que fixe la loi du 13 juillet, deux méritent d'être soulignés, en raison du défi qu'ils représentent pour la société française :

- la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, assurant une compatibilité avec un objectif mondial de division par deux des émissions mondiales. A cet égard, j'ai installé avec Nelly Olin le 8 septembre dernier un groupe de travail, présidé par l'économiste Christian de Boissieu, qui réfléchit à la façon de parvenir à cet objectif sans bouleversement et en saisissant toutes les opportunités favorables à notre développement économique. Les résultats de ce groupe pluridisciplinaire et auquel participent deux parlementaires, la députée Nathalie Kosciusko-Morizet et le sénateur Henri Revol, sont attendus au printemps 2006. Ils feront l'objet d'un colloque que nous organiserons avec Nelly Olin.

- la réduction de 2 % par an en moyenne d'ici 2015, et de 2,5 % par an de 2015 à 2030, de l'intensité énergétique finale de la France, soit un gain d'efficacité plus que doublé par rapport à la tendance actuelle. Ceci implique en particulier des efforts sur les comportements des ménages comme des entreprises, mais aussi des progrès techniques multiformes auxquels la France doit se préparer dès maintenant. La création de l'Agence Nationale de la Recherche, celle de l'Agence pour l'Innovation Industrielle et la mise en place des Pôles de compétitivité, visent à créer ce terreau favorable à une recherche qui doit faire " feu de tout bois ".

Nos choix pour le XXI<sup>e</sup> siècle en France

L'actuelle crise des prix des énergies souligne avec encore plus d'acuité leur rôle essentiel pour le développement économique en France comme dans le reste du Monde. Le Premier ministre, Dominique de Villepin, le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Thierry Breton, et moi-même, avons eu ces dernières semaines de nombreuses occasions de l'affirmer et d'agir en conséquence. Il suffit de rappeler que la facture énergétique de notre pays risque d'atteindre 40 milliards d'euros en 2005, contre 28 milliards l'année dernière, pour comprendre comment est handicapée notre croissance économique.

Pour répondre à cette crise le Gouvernement a souhaité apporter deux réponses :

- l'une de court terme en allégeant, autant que faire se peut, la charge supplémentaire pesant sur les professions et les particuliers les plus touchés du fait du renchérissement de l'énergie,
- l'autre de moyen et long terme visant à adapter nos modes de consommation comme de production d'énergie aux défis qui se présentent en matière de hausse durable du prix des énergies fossiles.

Les choix énergétiques de la France, nous les avons faits. Ils s'inscrivent dans la loi de programme dont je vous ai rappelé précédemment les grandes lignes et qui révèle toute sa pertinence et son actualité.

Nos choix se déclinent en trois grands axes :

- une maîtrise de la demande par les économies d'énergie,
- la diversification des sources d'énergie avec notamment le développement des énergies renouvelables (biocarburants, éolien, hydraulique, etc.), mais également les énergies fossiles et l'énergie nucléaire,
- la recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie pour préparer l'avenir : dans le fossile avec le "gaz to liquid" ou le "biomass to liquid" ou encore la séquestration du CO<sub>2</sub>, dans le nucléaire avec le programme Génération IV et ITER, dans les énergies renouvelables avec le photovoltaïque.

Mais cette stratégie nationale ne trouvera toute son efficacité que dans le cadre de collaborations européennes et internationales renforcées.

Les marchés du pétrole et du charbon sont mondiaux. Dès lors, il nous faut collectivement veiller aux moyens de production et de transport de ces ressources. En particulier les investissements dans le raffinage mais aussi dans l'exploration-production

sont indispensables si on veut contenir les prix : c'est l'initiative prise par le G7 grâce à un dialogue approfondi avec les pays producteurs.

Le marché de l'électricité et du gaz est largement européen : nous avons donc tout intérêt, vu l'ampleur des investissements, à encourager au niveau européen le développement de nouveaux moyens de production, l'accès aux ressources fossiles et le renforcement des interconnexions électriques et gazières.

Mesdames et Messieurs, vous avez raison, l'heure des choix sur l'énergie est arrivée et il faut en prendre conscience. Il est fondamental de se préoccuper dès maintenant des choix qui nous concernent mais qui affectent aussi les générations futures.

Pour conclure, je souhaite que les actes de ce colloque innervent les travaux de ceux qui préparent la politique énergétique de ce XXI<sup>e</sup> siècle, que ce soit en France ou dans le reste du Monde. Monsieur le Président, vous avez d'ailleurs " fait un bon choix " en invitant à s'exprimer des représentants étrangers ou d'organisations internationales, car comme je l'ai dit, les enjeux dépassent de loin le seul cadre français.

Je félicite et remercie à nouveau le député Claude Gatinol pour cette heureuse initiative et j'espère que le prochain rendez-vous, les 7<sup>es</sup> Rencontres Parlementaires, sera aussi instructif et d'un aussi bon niveau que celui d'aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention.

(Source <http://www.industrie.gouv.fr>, le 18 octobre 2005)



Résultat : 0 / 0

© la Documentation française

Syndication - RSS  | Établir un lien |  
Information éditeur | Plan

RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

RECHERCHE THÉMATIQUE

AIDE À LA RECHERCHE

PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche simple > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

**■ Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, sur les orientations de la politique énergétique de la France, à l'Assemblée nationale le 18 mai 2004. (2004/05/18)**

**Présentation du projet de loi d'orientation sur l'énergie à l'Assemblée nationale le 18 mai 2004**

**8 pages**

**SARKOZY Nicolas (FRANCE. Ministre d'État de l'économie, des finances et de l'industrie;)**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Président des Affaires économiques,  
Monsieur le Rapporteur,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, comme je l'avais annoncé ici même le 15 avril, le projet de loi d'orientation sur l'énergie. Cette première discussion parlementaire vient clore un long processus de discussion : six mois de débat national au premier semestre 2003 avec tous les Français, 7 rencontres nationales en région, plus de 300 000 consultations du site internet du débat, une concertation de quatre mois sur la base du livre blanc sur les énergies lors de laquelle ont été reçus tous les acteurs du monde économique et tous les groupes politiques, 60 contributions écrites avec des propositions concrètes, une discussion approfondie avec les organisations sociales, enfin un débat que nous avons tenu, ici même et au Sénat, le mois dernier.

Le texte qui vous est présenté tient naturellement compte de ces étapes et vous propose des orientations générales pour notre politique énergétique, les décline en objectifs précis et complète les moyens d'actions existant par des mesures nouvelles.

Ce projet de loi fixe donc le cadre dans lequel les entreprises du secteur de l'énergie et notamment EDF et Gaz de France vont agir. Il importait que ce texte soit discuté avant l'étape déterminante du 1er juillet 2004 qui verra le marché s'ouvrir à 70 % et avant le projet de loi qui vous sera soumis dans quelques semaines relatif au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières. Cette contrainte explique les délais brefs dans lesquels vous avez été amenés à examiner ce texte et je souhaite remercier vivement la Commission, son président et son rapporteur ainsi que l'ensemble d'entre vous pour la qualité du travail qui a été accompli en un temps si court. J'ai noté également les très nombreux amendements qui ont été déposés - preuve que ce débat passionné - et dont un nombre important sont très intéressants. Je souhaite en accepter beaucoup qu'ils viennent de la majorité comme de l'opposition. Je voudrais que cette loi d'orientation soit en effet, le plus possible, le fruit d'un travail collectif car elle est déterminante pour notre pays et engage la France pour longtemps.

Contrairement aux apparences, qui sont celles d'un monde développé, confortable, où les habitudes prises pourraient durer toujours, notre pays ne peut en effet plus attendre pour arrêter ses choix en matière d'énergie. Et ces choix doivent être démocratiques pour pouvoir s'inscrire dans la durée. Il était donc indispensable de venir devant la représentation nationale.

Les données de base de notre politique énergétique sont connues : nous n'avons pas de

pétrole, de gaz ou de charbon mais nous avons eu dans les années 1970 des idées - le nucléaire - et grâce à ces idées nous sommes aujourd'hui à la fois plutôt vertueux sur le plan de l'environnement et plus compétitifs que nos voisins.

Trois problèmes majeurs se posent néanmoins à nous avec une acuité nouvelle et nous obligent à réexaminer notre politique : le réchauffement climatique, l'augmentation durable du prix du pétrole et du gaz et la question du renouvellement de notre parc nucléaire.

La lutte contre l'effet de serre nous impose de véritables ruptures de comportement. Nous n'en avons pas encore tiré les conséquences. La France n'est pourtant pas un pays mal placé pour les émissions de gaz à effet de serre, du fait de l'importance du nucléaire. Nous émettons 40 % de CO<sub>2</sub> de moins que l'Allemagne qui utilise fortement le charbon et 35 % de moins que l'Angleterre qui utilise le gaz. Nous nous sommes par ailleurs engagés à stabiliser nos émissions par rapport à 1990 et nous devrions tenir cet objectif d'ici 2010. Mais ceci n'est pas suffisant. Pour donner une idée du défi qui nous attend, je citerai une réalité : si tous les pays ayant pris des engagements à Kyoto les tenaient - ce qui ne sera pas malheureusement le cas - nous n'arriverions qu'à ralentir l'effet de serre, c'est à dire à limiter le réchauffement de la planète. Il nous faut donc changer, au niveau mondial, de " braquet " en agissant dès aujourd'hui et en définissant demain pour l'après 2010 des objectifs beaucoup plus ambitieux. Il en va de l'avenir de la planète. La canicule de l'été 2003, premier symptôme de ce réchauffement, a été un épisode douloureux. Il pourrait y en avoir d'autres, sachant que nous pâtissons aujourd'hui des gaz à effet de serre émis il y a plus de cent ans. Cela donne une idée de notre responsabilité en la matière et pour les décennies à venir.

La deuxième contrainte, c'est celle de l'augmentation inévitable des prix du pétrole et du gaz dont nous sommes en train de connaître les premiers effets. M. Cochet a eu raison de nous dire lors de notre débat du 15 avril que la production de pétrole allait plafonner dans les quinze à trente ans à venir. Et il est évident que quand l'offre stagne et que la demande continue de croître, notamment du fait des pays en développement comme la Chine qui est devenue en l'espace de quelques années le deuxième importateur de pétrole, les prix montent. Quand de surcroît cette offre de pétrole se concentre dans un nombre de pays limités confrontés à certaines tensions politiques, il est clair que nous devons adapter notre société et notre économie à une situation où l'énergie sera rare, chère, et non abondante et quasiment gratuite.

Mais là où je ne comprends plus M. Cochet c'est quand après nous avoir dit que l'effet de serre est un problème majeur et que le pétrole et le gaz vont dans vingt ou trente ans se tarir, il propose en même temps que la France sorte du nucléaire ! Sortir du nucléaire c'est augmenter nos émissions de CO<sub>2</sub> de 30 % et notre facture énergétique de 40 % ! Il y a là une contradiction évidente que ne suffit pas à résoudre la maîtrise de l'énergie ou le développement des énergies renouvelables et dont je déduis une évidence : la France doit veiller à pérenniser sa filière nucléaire.

La troisième contrainte qui pèse sur notre politique, c'est donc celle du renouvellement de notre parc nucléaire. La moitié de ce parc aura plus de trente ans en 2011. Trente ans, c'était la durée de vie initialement prévue pour nos centrales. Heureusement, dans l'état actuel de nos connaissances, une durée de quarante années paraît atteignable. Mais ce n'est même pas totalement assuré. Dans ces conditions, en supposant que les centrales les plus anciennes atteignent bien quarante ans, c'est à l'horizon 2020 que nous devons être prêts à remplacer notre parc. Un remplacement qui doit se préparer dès aujourd'hui.

Face à ces trois contraintes, il n'est plus temps de nous interroger. Il est temps d'agir car la politique énergétique a ceci de particulier qu'elle nous engage sur dix, vingt, trente ans, et que nous ne voyons pas toujours les résultats immédiats de ce que nous semons. Pour autant, une chose est sûre : si nous n'agissons pas aujourd'hui, l'avenir de nos enfants sera gravement compromis demain.

Il est donc urgent de prendre des décisions.

Ces décisions, elles figurent dans le projet de loi qui vous est soumis aujourd'hui.

Premièrement, il s'agit de définir les grandes orientations qui ont vocation à guider l'action du Gouvernement et à s'imposer à toutes les autres politiques qu'il conduit. La politique énergétique n'est en effet pas dissociable de la politique des transports, de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, de la politique fiscale, de celle portant sur les modes de consommation et même des règles du commerce mondial. Il ne revient pas à cette loi de prendre directement des mesures dans ces différents domaines mais il lui revient en revanche de faire prendre en compte par toutes ces politiques la problématique de la lutte contre le changement climatique et pour la maîtrise de l'énergie. C'est l'objet de l'article 1. Je voudrais à cet égard lever tout de suite une ambiguïté. Cet article est présenté sous forme d'annexe au projet de loi pour une raison de lisibilité mais il a bien sûr la même valeur législative que n'importe quel autre article. Je ne vois donc pas d'inconvénient à ce que votre Assemblée si elle souhaite en réintègre le contenu sous forme d'un titre premier.

Je ne vais pas paraphraser le contenu de cet article, mais juste rappeler les choix qui

sont les nôtres. Dans le domaine de l'énergie, il importe d'abord de distinguer les objectifs des moyens : les économies d'énergie par exemple, c'est un moyen, pas un objectif en soi. Si on les relance, c'est avec un but précis : pas celui de mettre en place une société malthusienne et liberticide où la consommation et le progrès seraient rejetés mais celui de lutter efficacement contre le changement climatique en changeant nos comportements mais aussi en pariant sur la technologie.

Je vous propose donc de fixer quatre objectifs qui répondent à deux contraintes, et à deux nécessités : la sécurité d'approvisionnement, la protection de l'environnement, la modération des prix, l'accès de tous à l'énergie.

La première contrainte, elle est liée à la géologie de notre pays : malgré le développement du nucléaire, la France est dépendante - ou indépendante selon le point de vue où on se place - à 50 %. D'abord parce que nous ne pouvons pas nous passer des énergies fossiles, pour certains usages dans l'habitat, les transports et l'industrie. Ensuite parce que nous devons importer 98 % de notre consommation de pétrole. Cette situation est un facteur de fragilité géostratégique mais également macro-économique. Il est donc vital pour notre pays de garantir un niveau suffisant de sécurité d'approvisionnement et de ne pas nous contenter comme l'Italie ou l'Espagne de dépendre à 80 % des importations. Pour cela, il faut utiliser tous les moyens disponibles : économies d'énergie, diversification des sources d'approvisionnement, développement des capacités de stockage, maintien d'une production nationale.

Deuxième contrainte : l'environnement. C'est la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub> - j'en ai déjà parlé. Mais c'est aussi la nécessité de ne pas dégrader la qualité de l'air, les paysages ou certains milieux, c'est par exemple la question de la pollution des véhicules en ville, celle de l'insertion des lignes électriques ou de l'éolien, celle de l'hydraulique et du transport pétrolier, enfin celle du traitement des déchets nucléaires. L'environnement ne peut plus être la variable d'ajustement de nos politiques. Il serait irresponsable de voter une loi constitutionnelle sur la charte de l'environnement et de ne pas en tenir compte dans notre politique de l'énergie.

Cette politique doit ensuite intégrer deux nécessités, qui elles, sont économiques et sociales.

La première, c'est de faire de l'énergie un facteur de compétitivité de notre territoire. On ne sait pas assez que notre électricité est l'une des moins chères d'Europe. Elle doit le rester. L'électricité c'est 8 % du budget des ménages français, cela compte. C'est aussi un élément déterminant de la compétitivité des industries électro-intensives et donc indirectement de l'emploi.

L'autre nécessité, c'est de garantir l'accès de tous à une électricité de qualité. C'est notre tradition de service public qui l'exige, comme l'ont rappelé les lois du 10 février 2000 et du 3 janvier 2003 relatives aux services publics de l'électricité et du gaz que je propose de compléter par le dernier titre de ce projet relatif à l'équilibre et à la qualité des réseaux d'électricité. Mais c'est aussi notre tradition de solidarité avec les plus démunis qui s'est traduit notamment par la mise en oeuvre récente d'un tarif social de l'électricité.

Une fois ces objectifs posés, il nous faut ensuite définir un scénario énergétique " idéal " et mettre en oeuvre les actions pour l'atteindre.

Cette trajectoire se résume en quatre objectifs chiffrés :

- une division par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, soit une réduction moyenne de 3 % / an ;
- une relance de la maîtrise de l'énergie, qui permette de produire en 2020, 25 % de PIB en plus, avec seulement 9 % d'énergie en plus puis de stabiliser et de faire diminuer nos consommations à l'horizon 2050. Pour cela, le rapport entre la consommation d'énergie et le PIB devra diminuer deux fois plus vite qu'aujourd'hui d'ici 2015 et trois fois d'ici 2030 ;
- un développement ambitieux de toutes les énergies renouvelables :

D'abord les énergies renouvelables thermiques dont la production devra augmenter de 50 % d'ici 2015 ;  
Ensuite les énergies renouvelables électriques dont la part devrait passer de 16 à 21 % ;  
Enfin, les biocarburants dont la part devra passer de 1 % à un objectif compris entre 2 et 5,75 % en fonction des progrès technologiques de cette filière. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors des débats.

- Enfin, vous noterez que je ne fixe aucun objectif en matière de répartition de la production d'électricité entre le nucléaire, le gaz et le charbon. Il revient en effet désormais au marché de définir cette répartition même si je ne doute pas que la part du nucléaire, compte tenu de sa compétitivité, restera très importante en France.

Pour mettre en oeuvre cette trajectoire énergétique, il nous faut ensuite suivre quatre axes détaillés dans l'article 1 et complétés par les 13 articles du projet de loi.

Le premier axe et la première priorité c'est la maîtrise de l'énergie - avant le maintien de

l'option nucléaire ouverte et avant le développement des énergies renouvelables. Et pour cela il nous faut mobiliser toutes les politiques publiques :

a - il nous faut d'abord mieux informer les Français et les consommateurs :

Nous venons ainsi de lancer avec P.Devedjian et le concours de l'Ademe une grande campagne médiatique de 3 ans, relayée par de nombreuses associations professionnelles, pour promouvoir les économies d'énergie avec un slogan simple : " Faisons vite ça chauffe ! ". Cette campagne est essentielle car il faut que les Français comprennent que la maîtrise de l'énergie dépend d'abord d'eux et de leur comportement.

Par ailleurs, l'article 7 du projet de loi permettra de rendre obligatoire, après concertation avec les filières professionnelles concernées, l'affichage non seulement du prix d'un équipement ménager, mais également du coût lié à la consommation d'énergie qu'il génère tout au long de son utilisation. L'objectif, c'est d'informer le consommateur sur les économies financières qu'il réalisera dans la durée s'il achète un produit économe en énergie au lieu de s'attacher uniquement au prix d'achat.

b - il nous faut ensuite exploiter les gisements d'économies d'énergie dans l'habitat.

Pour cela trois mesures :

- Tout acheteur d'un logement ou tout nouveau locataire pourra exiger respectivement du vendeur ou du bailleur un certificat de performance énergétique du logement dans lequel il emménage. Il pourra ainsi avoir pleinement connaissance du niveau de consommation d'énergie auquel il devra faire face mais également des travaux qui pourraient être entrepris pour la réduire. Une ordonnance est prévue à cet effet.

- Les niveaux de la réglementation thermique pour le neuf seront ensuite abaissés d'au moins 10 % et les réhabilitations seront pour la première fois soumises également à une réglementation d'un niveau pour commencer aussi proche que possible de celle de 2000. Les systèmes de chauffage et de climatisation devront ensuite faire l'objet d'une inspection périodique, assorties de conseil pour les plus anciens, afin d'en maintenir leurs performances. C'est l'objet du Chapitre II du Titre I.

- Enfin, le Gouvernement vous propose de mettre en place un système de certificats d'économie d'énergie pour obliger les fournisseurs d'énergie à financer des investissements de maîtrise de l'énergie chez leurs clients. Ce système sera mis en place progressivement mais il devrait permettre d'accroître les investissements dans ce domaine, de 100 M d'euros pour commencer, et surtout faire évoluer les mentalités.

Les fournisseurs d'énergies ont en effet un grand défi devant eux : ils doivent passer d'un monde où ils vendent aujourd'hui l'énergie à un monde où ils vendront demain des services. Nous devons les y encourager - d'où l'importance d'ailleurs de l'abrogation du principe de spécialité qui pèse sur EDF et gaz de France et donc du changement de leur forme juridique.

c - il nous faut enfin mettre en oeuvre une politique des transports plus respectueuse de l'environnement :

En faisant d'abord respecter les limitations de vitesse. Il y a bien là un " double dividende " : sécurité routière et baisse des consommations de carburants. Pour la première fois, nous avons ainsi réussi en 2003 à faire baisser la consommation de carburant de 1,8 % alors que la tendance était de plus de 1 % depuis 10 ans. Il nous faut continuer.

Ensuite nous devons soutenir au niveau européen, et sur la base d'accords avec les industriels concernés, la fixation d'un objectif de 120 grammes de CO2 au kilomètre à l'horizon 2012 pour la consommation moyenne des véhicules - soit une réduction de 15 % des émissions.

Enfin, les investissements de l'État mais aussi des collectivités locales doivent être orientés principalement vers le rail et les transports en commun. C'est ce que nous avons commencé à faire avec les décisions prises en décembre dernier au CIADT et c'est ce que nous continuerons demain à faire dans nos choix budgétaires.

B - le second axe de notre politique énergétique, c'est la préparation du renouvellement du parc nucléaire. J'en ai rappelé précédemment les raisons. J'indique maintenant la seule solution pour le faire : la France doit construire rapidement, grâce à EDF, un réacteur de nouvelle génération : le réacteur européen à eau pressurisée, l'EPR.

Sa construction est en effet indispensable pour assurer la disponibilité, à l'horizon 2020, d'une technologie 10 fois plus sûre, 10 % moins chère et 30 % plus propre. Je sais que certains préféreraient sauter directement aux réacteurs de 4e génération. Je souhaiterais aussi pouvoir le faire mais c'est une utopie de croire que cette génération pourrait être prête pour un déploiement industriel avant 2045 et comme toute utopie, elle nous conduirait dans une impasse.

J'ai donc demandé à EDF de réunir rapidement, après l'examen de cette loi, un Conseil

d'administration pour préparer le dossier qui sera soumis à la concertation au second semestre 2004, sous l'égide de la commission nationale du débat public, et pour proposer au Gouvernement, avant l'été, un site.

C - Troisièmement, il nous faut développer les énergies renouvelables. J'ai indiqué précédemment nos objectifs. L'article 1 propose de pérenniser pour 3 ans, afin de donner une visibilité suffisante aux filières industrielles concernées, les systèmes de soutien actuellement en place. Ceux-ci donnent en effet des premiers résultats encourageants : une augmentation de 8 % des énergies renouvelables thermiques et la construction de 90 MW d'éoliens en 2003 et surtout la délivrance de 170 permis de construire pour une puissance de 860 MW d'éoliens. Le Titre II du projet de loi complète par ailleurs les dispositions existantes pour faciliter le développement de l'énergie solaire, de l'hydraulique et plus généralement les énergies renouvelables électriques

D - Enfin, nous devons accroître notre effort de recherche  
Les nouvelles technologies de l'énergie seront demain tout aussi déterminantes pour une économie développée que les biotechnologies ou les technologies de l'information. La France ne doit pas laisser passer le train du progrès dans ce domaine d'autant qu'elle est aujourd'hui plutôt en avance.

Nous devons donc garder notre place de premier plan en matière de nucléaire, en développant les technologies des réacteurs du futur, et la technologie nécessaire à une gestion durable des déchets nucléaires. Mais, notre pays ne doit pas se contenter de ce créneau d'excellence, il peut et doit aussi acquérir une place de premier plan dans des secteurs qui vont être déterminants pour les années à venir notamment l'efficacité énergétique dans les transports, le bâtiment, l'industrie, les énergies renouvelables et notamment le photovoltaïque et les biocarburants et enfin à plus long terme le stockage du CO2 et la maîtrise de l'hydrogène. Des propositions concrètes seront faites dans le cadre de la prochaine loi de finances sur la base du rapport sur les nouvelles technologies de l'énergie de M.Chambolle qui sera publié dans les prochains jours.

Voici en quelques mots tracés les grands axes que nous proposons en matière de politique énergétique : maîtriser la demande, développer les énergies renouvelables, pérenniser la filière nucléaire, préparer l'avenir.

Ces axes ne sont ni de droite ni de gauche comme l'a d'ailleurs montré le débat que nous avons eu ensemble le 15 avril et je crois sincèrement que cette politique mérite mieux qu'un affrontement partisan. C'est en tout cas avec cette volonté de dialogue et cet esprit d'ouverture que le Gouvernement aborde ce débat.

" Nous n'héritons pas la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants " disait Saint-Exupéry.

Il nous revient d'être collectivement à la hauteur de la dette que nous avons à l'égard des générations futures. Elles ne nous pardonneraient pas de ne pas avoir lutté contre le réchauffement climatique.

(Source <http://www.minefi.gouv.fr>, le 25 mai 2004)



Résultat : 1 / 1

© la Documentation française

Syndication - RSS  | Établir un lien |

Information éditeur | Plan

RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

RECHERCHE THÉMATIQUE

AIDE À LA RECHERCHE

PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche simple > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

**■ Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la situation critique de l'environnement planétaire et les propositions de la France pour un développement durable, Johannesburg le 2 septembre 2002. (2002/09/02)**

**Voyage du 1er au 3 septembre pour le sommet mondial du développement durable à Johannesburg (Afrique du sud) ; assemblée plénière du sommet mondial le 2 septembre 2002**

3 pages

**CHIRAC Jacques (FRANCE. Président de la République;)**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. L'Europe est frappée par des catastrophes naturelles et des crises sanitaires. L'économie américaine, souvent boulimique en ressources naturelles, paraît atteinte d'une crise de confiance dans ses modes de régulation. L'Amérique Latine est à nouveau secouée par la crise financière et donc sociale. En Asie, la multiplication des pollutions, dont témoigne le nuage brun, s'étend et menace d'empoisonnement un continent tout entier. L'Afrique est accablée par les conflits, le SIDA, la désertification, la famine. Certains pays insulaires sont menacés de disparition par le réchauffement climatique.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas ! Prenons garde que le XXI<sup>e</sup> siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie.

Notre responsabilité collective est engagée. Responsabilité première des pays développés. Première par l'histoire, première par la puissance, première par le niveau de leurs consommations. Si l'humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins.

Responsabilité des pays en développement aussi. Nier les contraintes à long terme au nom de l'urgence n'a pas de sens. Ces pays doivent admettre qu'il n'est d'autre solution pour eux que d'inventer un mode de croissance moins polluant.

Dix ans après Rio, nous n'avons pas de quoi être fiers. La mise en oeuvre de l'Agenda 21 est laborieuse. La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure l'alliance mondiale pour le développement durable.

Une alliance par laquelle les pays développés engageront la révolution écologique, la révolution de leurs modes de production et de consommation. Une alliance par laquelle ils consentiront l'effort de solidarité nécessaire en direction des pays pauvres. Une alliance à laquelle la France et l'Union européenne sont prêtes.

Une alliance par laquelle le monde en développement s'engagera sur la voie de la bonne gouvernance et du développement propre.

Nous avons devant nous, je crois, cinq chantiers prioritaires.

Le changement climatique d'abord. Il est engagé du fait de l'activité humaine. Il nous menace d'une tragédie planétaire. Il n'est plus temps de jouer chacun pour soi. De Johannesburg, doit s'élever un appel solennel vers tous les pays du monde, et d'abord vers les grands pays industrialisés, pour qu'ils ratifient et appliquent le Protocole de Kyoto. Le réchauffement climatique est encore réversible. Lourde serait la responsabilité de ceux qui refuseraient de le combattre.

Deuxième chantier : l'éradication de la pauvreté. A l'heure de la mondialisation, la persistance de la pauvreté de masse est un scandale et une aberration. Appliquons les décisions de Doha et de Monterrey. Augmentons l'aide au développement pour atteindre dans les dix ans au maximum les 0,7 % du PIB. Trouvons de nouvelles sources de financement. Par exemple par un nécessaire prélèvement de solidarité sur les richesses considérables engendrées par la mondialisation.

Troisième chantier : la diversité. La diversité biologique et la diversité culturelle, toutes deux patrimoine commun de l'humanité, toutes deux sont menacées. La réponse, c'est l'affirmation du droit à la diversité et l'adoption d'engagements juridiques sur l'éthique.

Quatrième chantier : les modes de production et de consommation. Avec les entreprises, il faut mettre au point des systèmes économes en ressources naturelles, économes en déchets, économes en pollutions. L'invention du développement durable est un progrès fondamental au service duquel nous devons mettre les avancées des sciences et des technologies, dans le respect du principe de précaution. La France proposera à ses partenaires du G8 l'adoption, lors du Sommet d'Evian en juin prochain, d'une initiative pour stimuler la recherche scientifique et technologique au service du développement durable.

Cinquième chantier : la gouvernance mondiale, pour humaniser et pour maîtriser la mondialisation. Il est temps de reconnaître qu'existent des biens publics mondiaux et que nous devons les gérer ensemble. Il est temps d'affirmer et de faire prévaloir un intérêt supérieur de l'humanité, qui dépasse à l'évidence l'intérêt de chacun des pays qui la compose.

Pour assurer la cohérence de l'action internationale, nous avons besoin, je l'ai dit à Monterrey, d'un Conseil de sécurité économique et social.

Pour mieux gérer l'environnement, pour faire respecter les principes de Rio, nous avons besoin d'une Organisation mondiale de l'environnement.

Pour vérifier l'application de l'Agenda 21 et du Plan d'action de Johannesburg, la France propose que la Commission du développement durable soit investie d'une fonction d'évaluation par les pairs, comme cela existe par exemple à l'OCDE. Et la France est prête à se soumettre la première à cette évaluation.

Monsieur le Président,

Au regard de l'histoire de la vie sur terre, celle de l'humanité commence à peine. Et pourtant, la voici déjà, par la faute de l'homme, menaçante pour la nature et donc elle-même menacée. L'Homme, pointe avancée de l'évolution, peut-il devenir l'ennemi de la Vie ? Et c'est le risque qu'aujourd'hui nous courons par égoïsme ou par aveuglement.

Il est apparu en Afrique voici plusieurs millions d'années. Fragile et désarmé, il a su, par son intelligence et ses capacités, essaimer sur la planète entière et lui imposer sa loi. Le moment est venu pour l'humanité, dans la diversité de ses cultures et de ses civilisations, dont chacune a droit d'être respectée, le moment est venu de nouer avec la nature un lien nouveau, un lien de respect et d'harmonie, et donc d'apprendre à maîtriser la puissance et les appétits de l'homme.

Et aujourd'hui, à Johannesburg, l'humanité a rendez-vous avec son destin. Et quel plus beau lieu que l'Afrique du Sud, cher Thabo MBEKI, cher Nelson MANDELA, pays emblématique par son combat victorieux contre l'apartheid, pour franchir cette nouvelle étape de l'aventure humaine !

Je vous remercie.

© la Documentation française

Syndication - RSS  | Établir un lien |

Information éditeur | Plan

▶ RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

▶ RECHERCHE THÉMATIQUE

▶ AIDE À LA RECHERCHE

▶ PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

▶ CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche simple > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

✘ Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

✘ **Déclaration de M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, lue par Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie, sur les enjeux du débat national sur l'énergie et sur les grands axes d'une politique énergétique durable, Paris le 18 mars 2003. (2003/03/18)**

**Inauguration des premières rencontres du débat national sur les énergies sur le thème: "Quels nouveaux défis pour la politique énergétique ?", à Paris le 18 mars 2003**

8 pages

**RAFFARIN Jean-Pierre (FRANCE. Premier ministre;)**

Introduction

Nul n'aurait pu prévoir que le lancement du Débat national sur l'Energie coïnciderait avec l'entrée en guerre très probable **des** Etats-Unis contre l'Irak. C'est ce qui a empêché le Premier ministre d'ouvrir ce Débat comme il aurait aimé le faire, tant son attachement à cette initiative est grand. Je vous donne donc lecture du message introductif du Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

Le choix d'une politique énergétique est un enjeu majeur pour notre pays : il y va du bien-être quotidien **de** chacun, **de** notre compétitivité **de** demain, **de** notre capacité à inscrire notre développement industriel et économique dans une logique **de** développement durable et **de** solidarité nationale, **de** notre volonté **de** léguer aux générations futures une économie à la fois plus performante et plus respectueuse **de** notre environnement. Je suis heureux, en venant à votre rencontre aujourd'hui, **de** constater que vous êtes aussi nombreux à partager cette conviction et aussi engagés dans le débat que nous avons voulu ouvrir.

Ce grand débat sur les énergies, le Président **de** la République l'avait appelé **de** ses vœux au printemps dernier et j'en avais moi-même repris l'engagement dans mon discours **de** politique générale devant le Parlement. Je me réjouis que cet engagement trouve aujourd'hui sa traduction concrète à l'issue d'un important travail **de** préparation. Autour **de** Madame Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie, les organisateurs se sont efforcés **de** se concerter largement avec les différents acteurs **de** cette grande consultation nationale : producteurs d'énergie et consommateurs, entreprises et associations, élus et experts.

Ma profonde gratitude **de** et mes encouragements vont à l'ensemble **de** ceux d'entre vous qui s'impliquent dans ce processus **de** dialogue et d'échange qui est essentiel à notre cohésion nationale. Sans pouvoir être exhaustif, je voudrais plus particulièrement exprimer ma vive reconnaissance à Edgar Morin, Pierre Castillon et Mac Lesggy, qui ont accepté, à travers le comité **des** Sages qu'ils composent, **de** veiller à la pluralité et à l'équilibre du débat. Je voudrais aussi remercier Jean-Marc Jancovici pour sa présidence du comité consultatif, tâche difficile, et Jean Besson, député du Rhône, pour la mission qu'il conduit pour sensibiliser et recueillir les avis **de** ses collègues parlementaires et plus généralement **des** élus **de** la Nation.

La préparation du débat a parfois été un peu passionnelle, voire agitée, confirmant ainsi la forte attente **des** uns et **des** autres. Le gouvernement ne l'a pas conçu **de** façon

fermée. D'une part, les sept rencontres qu'il organise lui-même ont pour maîtres mots l'échange et non l'information, la pluralité et non une ligne officielle. D'autre part, **de** nombreux autres colloques et conférences sur les différentes problématiques **de** l'énergie sont organisés dans toute la France pendant ces trois mois. Enfin, un site **Internet** est ouvert, avec la double fonction d'information et **de** dialogue, par **des** forums thématiques qui sont déjà actifs. Je veux ce matin vous assurer solennellement **de** ma détermination à ce que l'ensemble **de** ces débats permette l'expression du plus grand nombre. Leur teneur, et tout spécialement les propositions et suggestions qui s'y exprimeront, nourriront les réflexions du gouvernement et du Parlement pour préparer les décisions et orientations qu'ils devront arrêter à la fin **de** l'année. Je veux savoir ce que les Français pensent, connaître leurs attentes ou tout simplement leurs interrogations.

Le sujet **de** l'énergie nous concerne tous : sans énergie il n'y a pas **de** vie économique, ni **de** vie tout court. C'est aujourd'hui un poste important du budget **des** ménages et **de** nombreuses entreprises. Le secteur énergétique représente directement 3 % **de** notre PIB, 23 milliards d'euros d'importations et 200 000 emplois en France. Indirectement son impact est considérable, dans les services, comme par exemple le fonctionnement **des** chaufferies, et dans l'industrie. L'industrie automobile est le premier secteur industriel **de** notre pays, 1200000 emplois en dépendent, son avenir est étroitement lié à l'avenir **de** la donne énergétique **de** l'Europe.

L'importance capitaliste **des** investissements dans le secteur **de** l'énergie et leur durée **de** vie font que les décisions que nous allons préparer ensemble dessineront le paysage énergétique **de** nos enfants et petits-enfants. Ce sont **des** choix structurants qui nous projettent dans les années 2030-2040 - bien au-delà **de** toute échéance électorale. **Dès** lors, chacun **de** nous doit se sentir concerné et responsable, même si le rythme d'évolution **de** notre monde rend aujourd'hui la prévision à long terme sans doute plus complexe que jamais. Mais, pour resituer notre débat, revenons brièvement en arrière.

#### Evolution **de** la problématique

Les années 50 ont été marquées par le souci d'une énergie nationale et abondante : charbon et hydroélectricité, les années 60 par la recherche d'une énergie à meilleur marché : le pétrole. Les crises pétrolières **des** années 70 ont conduit à privilégier davantage l'indépendance stratégique et le rééquilibrage **de** notre balance commerciale. Ainsi les années 80 ont vu la montée en régime du parc électronucléaire et, **de** façon plus éphémère, **des** actions pour les économies d'énergie. Les années 90 ont été marquées par le processus d'ouverture **des** marchés énergétiques à la concurrence, avec ses vertus. Mais l'exemple **de** la Californie nous a montré à maints égards qu'une telle politique énergétique avait ses limites et que nous ne pouvions nous en contenter. Ce début du XXIème siècle se présente **de** façon plus complexe : aux problématiques précitées, qui conservent toute leur acuité, s'ajoute un double défi.

Tout d'abord, le XXIème siècle sera celui où les limites physiques **de** certaines ressources vont devoir nécessairement être intégrées. C'est notamment le cas du pétrole, dont les réserves prouvées ne dépassent guère trente ans et les réserves probables la fin du siècle. Bien avant cette échéance, et au-delà **des** cycles économiques ou **des** crises politiques, nous connaissons **des** tensions majeures liées à la très inégale répartition géographique **des** réserves énergétiques.

Par ailleurs, et au-delà du problème éthique **de** la consommation effrénée **de** réserves constituées sur l'ensemble du globe en plusieurs centaines **de** millions d'années, notre planète ne peut plus physiquement supporter **des** émissions **de** gaz à effet **de** serre sur le rythme d'évolution **de** ces cinquante dernières années. Les changements climatiques et la rupture **de** nombreux équilibres écologiques induiraient **des** dommages sans doute irréversibles, comme les experts internationaux du GIEC le soulignent. Nous sommes confrontés à l'impérieuse nécessité **de** mettre en oeuvre **des** politiques réelles **de** développement durable avec leurs trois composantes : économique, sociale et environnementale.

Je rappellerai simplement que pour plafonner à 450 PPM la teneur en gaz carbonique **de** notre atmosphère, nous devons globalement diviser par deux nos émissions d'ici 2050, ce qui devra sans doute se traduire pour nos pays développés par une division par un facteur 4 ou 5. C'est notre responsabilité individuelle et collective. Comme vous le savez, l'essentiel **des** émissions **de** gaz carbonique provient **des** consommations d'énergie. Voilà donc le cadre dans lequel nous devons inscrire nos travaux pour élaborer une politique énergétique durable. Comme le soulignait William Rees : " la connaissance **de** notre situation est une invitation au changement ".

Nous le savons et l'actualité nous le fait mesurer chaque jour : la problématique énergétique est fondamentalement planétaire. Néanmoins il nous appartient d'y apporter **des** réponses concrètes à chaque niveau : individuel, collectif, local, national, européen et mondial. Il n'est pas question pour moi d'être exhaustif sur les sujets dont vous allez débattre : je risquerais **de** vous lasser et je ne prétends pas avoir la compétence pour le faire. Les sept débats officiels et les nombreux débats parallèles permettront **de** couvrir largement le champ **des** attentes et préoccupations **de** nos concitoyens. Je voudrais simplement, ce matin, vous solliciter pour les dix semaines à venir, plus particulièrement

sur six axes **de** changement qu'il me semble incontournable d'explorer.

Une approche globale et une intégration en amont **des** politiques publiques

Tout d'abord, la problématique du développement durable que je viens d'évoquer nécessite **de** ne pas aborder le sujet **des** énergies **de** façon isolée. Il ne s'agit pas d'un simple marché avec **des** ressources et une demande, sur lesquelles il serait possible **de** jouer isolément. Au contraire, le souci du développement durable, notamment dans ses composantes énergétique et environnementale, doit être intégré le plus en amont possible dans chacune **des** politiques publiques. Cette approche est celle **de** la stratégie nationale du développement durable que mon gouvernement est en train d'élaborer avec les représentants **de** la société civile.

Ceci explique aussi l'implication forte dans le déroulement du débat, au côté **de** la ministre en charge **de** l'énergie, Madame Fontaine, **de** ses collègues en charge **de** l'écologie et du développement durable, Mesdames Bachelot et Saïfi. Il convenait également d'y associer Gilles **de** Robien, compte tenu **de** l'importance **des** consommations d'énergie dans les transports et le résidentiel tertiaire : les deux tiers **de** la consommation nationale, et **de** leurs évolutions constantes à la hausse. La poursuite **des** tendances actuelles dans ces deux secteurs ne nous permettrait pas **de** tenir nos engagements du protocole **de** Kyoto pour 2010. Ces éléments soulignent l'importance **de** la mise en oeuvre rapide, au niveau national comme au niveau local, d'approches **nouvelles** et plus en amont sur **des** politiques aussi complémentaires que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement ou les infrastructures **de** transport.

La maîtrise **de** la demande

" Aucun problème ne peut être résolu sans changer l'état d'esprit qui l'a engendré ", écrivait Albert Einstein. Par rapport aux exercices habituels **de** prospective dans le domaine **de** l'énergie, je souhaite que l'importance la plus extrême soit apportée au deuxième axe, celui **de** la maîtrise **de** la demande en énergie. Certes, chacun a en tête les gaspillages quotidiens dans les contextes domestiques et professionnels. Il convient bien évidemment d'y remédier, le relâchement **des** comportements dans ce domaine étant patent depuis une quinzaine d'années.

Certains ne manqueront pas **de** souligner qu'une énergie abondante est facteur **de** prospérité, et que la croissance à laquelle nous aspirons tous s'accompagne toujours d'une augmentation **des** consommations d'énergie. Je souhaite m'inscrire en faux contre ce sophisme : ces observations du passé ne peuvent être **des** postulats pour l'avenir ! Dans d'autres domaines nous avons pu observer que la corrélation entre croissance et consommation n'est ni absolue ni irréversible. Au fil **de** l'Histoire et du progrès **de** notre société, il en a été ainsi pour la consommation d'espaces agricoles, puis **de** matériaux **de** construction puis d'acier. Je suis convaincu que le XXIème siècle doit et va être celui **de** l'information et **de** l'intelligence et qu'il verra notre demande énergétique s'infléchir puis baisser. Je suis persuadé que les économies d'énergie nous ouvriront **des** marges **nouvelles de** croissance.

Je vous invite à proposer, voire inventer les voies qui permettront **de** parvenir à cette croissance forte mais **de** plus en plus sobre en énergie. Ne nous voilons pas la face, la principale source d'économie sera d'abord une évolution profonde **de** nos comportements et **de** nos **modes de** vie. Y sommes-nous prêts ? Je le souhaite sincèrement. Au-delà **de** ce changement progressif d'attitude, **de** nombreuses pistes présentées dans le plan national **de** lutte contre les changements climatiques méritent d'être approfondies. **Des** gains importants peuvent sans doute être obtenus par un renforcement **de** l'isolation **des** bâtiments anciens, l'élimination progressive du marché **des** composants les moins performants, comme les simples vitrages. Il me semble d'intérêt national que la toute récente directive sur l'efficacité énergétique **des** bâtiments soit rapidement transposée et mise en oeuvre. L'information **des** consommateurs ne peut-elle pas être renforcée ?

- dans l'électroménager, en affichant au-delà **des** consommations leurs traductions financières en termes **de** coût sur dix ans **de** fonctionnement ;

- dans les logements, en rendant systématique la communication à l'acheteur ou au locataire **des** factures **de** chauffage, incitant ainsi les propriétaires à rénover et isoler leurs biens ?

- en matière **de** transport **de** marchandises, l'optimisation **des** flux semble encore pouvoir progresser notablement. Sur le sujet **des** transports, il m'apparaît indispensable que certaines propositions puissent être traduites d'ores et déjà en mesures effectives dans le plan d'action Climat qui sera arrêté au deuxième semestre 2003.

**De** même, sans doute convient-il d'ouvrir le débat sur la durabilité **de** certains produits : allonger leur durée **de** vie ne peut-il pas permettre **de** réduire tant les consommations d'énergie que **de** matières premières ? Les technologies les plus performantes peuvent-elles être davantage encouragées, comme l'exigence plus fréquente, notamment dans les marchés publics, du niveau " HQE ", haute qualité environnementale ?

Dans les entreprises, l'innovation doit être encouragée pour mettre au point **des** process

moins consommateurs d'énergie, les progrès **de** la biotechnologie peuvent sans doute ouvrir la voie à **des** gains aussi importants que ceux que les catalyseurs ont permis en chimie. Les pistes sont nombreuses. Nous devons avoir l'ambition **de** nous y engager avec le formidable atout que constituent le talent **de** notre recherche nationale et les savoir-faire **de** nos concitoyens.

#### Energies renouvelables

La France a recours **de** façon très significative à l'hydroélectricité et **de** façon bien plus modérée que **de** nombreux pays européens aux autres énergies renouvelables. Il convient ici bien sûr **de** peser les avantages et les inconvénients **de** ces produits d'énergie souvent décentralisés : pas d'épuisement **de** ressources naturelles, guère d'émission **de** gaz à effet **de** serre, mais un coût souvent encore élevé et une insertion paysagère assez controversée. Ici encore plus qu'ailleurs, il apparaît indispensable **de** s'appuyer sur une vision à long terme pour définir notre politique dans ce domaine. Vision à long terme quant aux enjeux bien sûr, mais aussi quant à l'évolution **de** **nouvelles** filières, dont la compétitivité économique ne peut que se renforcer au fur et à mesure **de** leur développement.

Un investissement long et important a été consenti pour la filière nucléaire ; ne faut-il pas miser **de** façon analogue sur **de nouvelles** sources d'énergie ? C'est la raison pour laquelle Madame Fontaine a récemment arrêté une programmation pluriannuelle **des** investissements en matière **de** production d'électricité. Cette programmation **de** transition est légalement indispensable pour lancer **dès** cet été deux appels d'offre pour **des** installations **de** plus **de** 12 MW, l'un sur la filière bois-biomasse, l'autre pour **de** premières réalisations d'éoliennes off-shore, pour **des** mises en service d'ici 2007.

Une **nouvelle** programmation encore plus structurante sera établie après le grand Débat national, avec un horizon d'une dizaine d'années. La concertation locale sera bien évidemment un préalable au choix définitif et à la réalisation **des** projets. Cette démarche **de** portée limitée, quelques centaines **de** mégawatts, illustre la volonté gouvernementale d'avancer **de** façon beaucoup plus audacieuse sur les filières **des** énergies renouvelables. A quel rythme ? Suivant quelles filières ? Avec quels prix **de** production et quelle valorisation **des** avantages environnementaux ? Cela ne se décidera qu'après votre Débat et à la lumière **des** propositions que vous ferez.

En matière **de** filières, je souhaite que vous puissiez, au-delà **des** éoliennes et **de** la valorisation **de** la biomasse, éclairer les choix que nous devons faire en matière **de** solaire - sujet sur lequel nous sommes sans doute très en deçà **de** notre potentiel pour le chauffage et la production d'eau chaude. Dans une optique plus prospective, vous pourriez débattre **de** l'avenir **de** l'hydrogène et **des** piles à combustible. Sont-elles à inclure dans les énergies renouvelables ou connexes à celles-ci ? Je pense que les réponses pertinentes que vous pourrez apporter renverront largement sur une évaluation globale **de** ces filières et notamment sur les filières énergétiques **de** production en amont **des** produits.

#### Energie nucléaire

Le quatrième axe est celui **de** nucléaire. Je n'en parlerai pas longuement, sachant qu'il ne risque en aucun cas d'être oublié. Je souhaite que ce sujet puisse être envisagé **de** manière moins passionnée et faire appel **de** part et d'autre aux éléments techniques, scientifiques et économiques les plus objectifs possibles.

Sur ces bases, le débat ne sera pas esquivé. Les avantages et inconvénients **de** cette filière doivent-ils conduire ou non au renouvellement du parc existant ? Si oui, partiellement ou totalement ? Suivant quelles filières technologiques : l'EPR ou un **des** réacteurs **de** quatrième génération ou **des** réacteurs **de** taille plus réduite plus facilement exportables dans **des** pays à faible réseau électrique ? Quelles exigences en matière **de** sûreté ? Quelles solutions pour le traitement et le stockage **des** déchets radioactifs ? Ces questions sont régulièrement posées et ne sont pas tabou. Vous serez tous écoutés : les décisions ne sont pas prises, elles ne seront pas précipitées. Comme pour les autres options **de** la politique énergétique, le gouvernement présentera ses propositions à l'automne au Parlement, dans un projet **de** loi d'orientation.

**Des** approches profondément rénovées pour une **nouvelle** politique énergétique globale

Ma cinquième invitation sera relative aux instruments **de** préparation et **de** mise en oeuvre d'une politique énergétique durable. Il nous est nécessaire **de** procéder différemment par rapport au siècle dernier. L'Etat ne peut plus et ne doit plus décider directement **de** la plupart **des** investissements. L'approche doit tout d'abord être plus globale, être celle du développement durable, telle que je l'ai évoquée tout à l'heure. La maîtrise **de** la demande doit ensuite être explorée en amont **de** la politique d'offre. Je redis mon attachement à cette chronologie intellectuelle et à cette stratégie énergétique. Fondamentalement, la plupart **des** choix seront directement exercés par les acteurs économiques, particuliers et entreprises. Il revient à l'Etat **de** fixer les règles du jeu pour réguler et orienter ces décisions déconcentrées. La régulation a été largement définie dans les lois gaz et électricité. **Des** adaptations seront sans doute à y apporter.

Parallèlement, il nous revient d'orienter les choix, non pas **de** façon partisane, mais pour que les conséquences **des** choix individuels soient le plus possible supportées par ceux

qui les exercent : il s'agit d'internaliser les externalités, comme le préconisent les économistes. Comment peut-on faire évoluer en ce sens notre fiscalité et nos règlements ? Comment ajuster le système **de** permis d'émission, dont le cadre général vient d'être arrêté au niveau européen pour une première période **de** 2005 à 2007 ? Dans quelles conditions **des** "certificats verts" sur l'origine **de** l'électricité pourront-ils concourir positivement à la mise en oeuvre **de** notre politique énergétique ? Il y a là **des** sujets novateurs, mais cruciaux, sur lesquels vos propositions sont très attendues.

**De** façon connexe, nous ne pouvons pas définir une stratégie énergétique sans y intégrer l'emploi : l'emploi dans le secteur **de** la production et **de** la distribution d'énergie, avec notamment deux grandes entreprises nationales d'envergure européenne, EDF (Electricité **de** France) et Gaz **de** France (Gaz **de** France), qui évoluent chacune avec une logique industrielle forte et ambitieuse. Mais il s'agit aussi **de** l'emploi dans les autres secteurs, fournisseurs **de** matériels **de** production d'énergie et d'appareils ou **de** matériels consommateurs d'énergie. Une politique forte **de** soutien à la recherche-développement **de** ces secteurs doit être conduite. C'est pourquoi le gouvernement a inscrit le couple énergie-environnement comme l'une **de** ses trois priorités en matière **de** recherche. Là aussi, les orientations à mettre en oeuvre doivent être débattues.

Aux côtés d'entreprises d'envergure mondiale comme Total, Suez, Schlumberger, Technip-Coflexip, Alstom ou Areva, comment pouvons-nous faire émerger **des** leaders en matière **de** solaire, d'éoliennes, en matière **de** biomasse ? Comment, par exemple, préparer notre industriel **de** matériels **de** transport à garder son rang en concevant **des** produits qui porteront les marchés en 2010 et au-delà, en transport individuel ou collectif ? Enfin, sur l'ensemble **de** ces volets **de** la filière énergétique, **des** indicateurs d'avancement doivent être régulièrement et contradictoirement publiés.

Une gouvernance rénovée **de** la politique énergétique

Henri Bergson nous invitait à "ce que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire". C'est pourquoi ma dernière proposition sera **de** vous demander **de** réfléchir au rôle **des** différents acteurs. Tout d'abord, l'Etat se doit d'être exemplaire. Or, je ne suis pas certain qu'il le soit toujours, par exemple en matière d'efficacité énergétique **de** ses bâtiments. Pour progresser, que doit-il changer ? J'ai demandé, entre autres, à l'ADEME (Agence **de** l'Environnement et **de** la Maîtrise **de** l'Energie) **de** proposer une redéfinition **de** ses missions, **de** façon générale, mais aussi **de** façon plus particulière en ce qui concerne son appui à l'Etat pour qu'il soit réellement exemplaire. La contrainte budgétaire est très forte. Ce n'est pas une raison **de** différer **des** investissements rentables économiquement et écologiquement, au contraire. Au-delà **de** la fonction importante et spécifique que peut remplir la Caisse **des** Dépôts et Consignations, il convient d'explorer la voie **des** partenariats public-privé.

Ici comme ailleurs, l'ensemble **des** collectivités locales peuvent jouer un rôle déterminant. Elles y sont fortement encouragées. **De** même, dans la continuité **de** ce qu'à récemment proposé la députée Nathalie Kosciusko-Morizet, j'invite plus particulièrement les régions à engager, pour celles qui le souhaiteront, **des** politiques régionales marquées, propres à créer une dynamique fructueuse, tant au plan énergétique qu'économique. Telle région pourrait ainsi proposer **de** s'investir plus particulièrement sur le solaire, telle autre sur les véhicules propres ou encore sur les nouveaux matériaux ou les éoliennes.

En alliant compétences **de** laboratoires universitaires et publics, filières industrielles, exemplarité **des** acteurs publics, il me semble possible **de** dégager sur **des** filières bien identifiées **des** synergies gagnantes, comme cela a été fait dans **des** métiers industriels plus classiques. L'Etat sera prêt à soutenir et à accompagner **des** logiques **de** territoire, mariant l'efficacité énergétique et environnementale avec la création **de** produits et d'emplois. C'est un appel à **de nouvelles** ambitions qui leur est ici lancé.

Conclusion

Ce grand débat national, s'il va être un moment fort d'échange et une étape **de** la préparation d'une politique structurante pour notre pays, ne doit pas constituer un aboutissement, mais un point **de** départ, pour chacun, particulier ou entreprise, élus et pouvoirs publics, et bien évidemment les associations, dont le rôle citoyen est très important.

Je souhaite que vous proposiez, pour la poursuite **de** ce débat, une meilleure information **de** nos concitoyens, une sensibilisation aux enjeux **des** l'école et surtout, **des** cadres **de** discussion autorisant une concertation dans la durée, sans doute avec **des** déclinaisons locales d'envergure. Ces discussions doivent être très ouvertes à l'ensemble **de** nos concitoyens, non pas pour que le présent débat s'éternise, car ne cela ne serait pas raisonnable, mais pour que la mise en oeuvre **de** la politique nationale qui sera arrêtée par le gouvernement et le Parlement, se décline, se mette en oeuvre, s'adapte aux spécificités **des** territoires et s'ajuste à **des** données économiques et environnementales qui évoluent sans cesse. Votre participation aujourd'hui, les nombreuses initiatives partenaires qui ont été prises en complément **de** ce que les ministères organisent, et la grande qualité **de** beaucoup **des** contributions déjà reçues, témoignent fortement **de** cette dynamique participative que je souhaite encourager et

en laquelle j'ai confiance.

Avec Madame Fontaine, et ses collègues du gouvernement, qui sont associés au débat, Monsieur Mer, Madame Bachelot, Madame Saïfi, Madame Haigneré et Monsieur **de** Robien, je vous souhaite un travail à la fois serein et riche en confrontations d'idées et en propositions. Je souhaite avec le gouvernement débattre au fond avec vous. Chacun d'entre vous est déjà un acteur du domaine **de** l'énergie. Par votre participation à ce débat, vous pouvez devenir co-auteurs d'une politique énergétique durable, qui est une clé fondamentale **de** l'avenir **de** notre pays. Je connais votre sens **des** responsabilités, et je sais que vous sentez le vent **de** l'Histoire souffler autour **de** vous : je compte sur vous pour nous aider à réussir notre rendez-vous avec l'avenir.

" Plus puissante est l'intelligence générale, plus grande est sa faculté **de** traiter les sujets spéciaux " a écrit Edgar Morin, qui s'exprimera dans un instant, dans Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur. Gageons que toute l'intelligence que vous mettez collectivement dans ce débat nous permettra **de** traiter comme il le mérite ce sujet si spécial qu'est l'énergie.

(Source <http://www.minefi.gouv.fr>, le 1 avril 2003)

 [Modifier la recherche](#)

Résultat : 1 / 1

© la Documentation française

Syndication - RSS  | [Établir un lien](#) |

[Information éditeur](#) | [Plan](#)

RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

RECHERCHE THÉMATIQUE

AIDE À LA RECHERCHE

PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche simple > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

**Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux participants du "Mondial de l'énergie", sur les ressources énergétiques, l'effet de serre et la mise en place du protocole de Kyoto pour limiter l'émission des gaz, Paris le 3 décembre 2000. (2000/12/03)**

**Mondial de l'énergie à Nice, le 3 décembre 2000**

2 pages

**CHIRAC Jacques (FRANCE. Président de la République;)**

Mesdames, messieurs,

Les coupures d'électricité provoquées en France par les tempêtes de l'année dernière et les ruptures d'approvisionnement en carburants de la rentrée ont rappelé aux Français l'importance vitale de l'énergie. Son partage est nécessaire à l'équilibre de toute société. Il est également nécessaire à l'équilibre entre les nations.

Un tiers de l'humanité ne dispose encore que du bois pour toute énergie. L'accès à l'énergie rencontre aujourd'hui deux limitations principales : en amont, les ressources sont rares et inégalement réparties ; en aval, les émissions de gaz à effet de serre risquent de provoquer des changements climatiques majeurs.

Les ressources énergétiques fossiles sont limitées, même si le terme peut nous paraître encore très lointain. Les prix actuellement élevés du pétrole touchent tous les pays, et surtout les plus pauvres.

Les pays développés doivent assurer la sécurité de leur approvisionnement énergétique sans dénier aux pays en voie de développement le droit d'assurer la leur. Nous devons impérativement diversifier les formes d'énergie que nous utilisons au Nord, et ne nous fermer aucune option d'avenir. Les recherches dans le domaine des énergies renouvelables doivent se poursuivre. C'est ainsi que les pays du Nord comme ceux du Sud pourront disposer de technologies éprouvées et économiques pour un développement propre et durable.

S'agissant de l'effet de serre, nous ne pouvons laisser se creuser davantage le fossé entre pays riches et pauvres, les premiers s'adaptant aux événements climatiques extrêmes au prix d'investissements colossaux, les seconds subissant, faute de moyens.

L'Union européenne s'est fixée comme objectif pour 2010 d'émettre 8 % de moins de gaz à effet de serre par rapport à 1990. De son côté, depuis trente ans, la France a engagé une politique volontaire de l'énergie. Elle a eu pour conséquence de limiter considérablement ses rejets de gaz à effet de serre, aujourd'hui très inférieurs à ceux des autres grands pays industrialisés.

Au plan international, la France a proposé que les nations se fixent pour objectif la convergence des taux d'émissions par habitant. Ce principe assurerait durablement l'efficacité, l'équité et la solidarité des efforts qui devront être entrepris par tous.

Alors que les attentes placées par nos peuples dans les négociations internationales pour la mise en oeuvre du protocole de Kyoto tardent à être satisfaites, je souhaite que vos débats permettent de faire progresser la prise de conscience de l'urgence de solutions.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui doit être adoptée sous présidence française, fera écho à votre préoccupation d'assurer un meilleur partage de l'énergie. La France est déterminée à poursuivre son action pour garantir l'accès de tous les peuples aux ressources énergétiques dans des conditions respectueuses de l'avenir de la planète.

A tous les participants de ce "Mondial de l'Energie" je voudrais dire mes encouragements et ma reconnaissance, en formant le voeu d'un plein succès de vos travaux.

 [Modifier la recherche](#)

**Résultat : 1 / 1**

© la Documentation française

Syndication - RSS  | [Établir un lien](#) |

[Information éditeur](#) | [Plan](#)

▶ RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

▶ RECHERCHE THÉMATIQUE

▶ AIDE À LA RECHERCHE

▶ PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

▶ CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche simple > Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

✘ Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

✘ **Déclaration de Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sur l'énergie et la politique énergétique, à l'Assemblée nationale le 11 juin 1998. (1998/06/11)**

**Colloque à l'Assemblée nationale le 11 juin 1998 sur les défis internationaux de la politique énergétique française**

6 pages

**VOYNET Dominique (FRANCE. Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement;)**

Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs,

Energie et environnement. Ces deux mots sont-ils condamnés à être perpétuellement opposés ?

Les systèmes industriels, et notamment énergétiques, ont atteint dans la destruction de la nature des niveaux tels qu'il faudra une bonne partie du XXI<sup>e</sup> siècle pour en réparer les dégâts.

Bien sûr, l'énergie est nécessaire au développement économique et social et facilite la satisfaction des besoins des habitants de la planète : alimentation, confort, communication, déplacements.

Mais les atteintes à l'environnement naturel et à la santé causées par la production et la consommation d'énergie sont nombreuses et très diverses : grands accidents industriels, pollution des eaux et de l'air, aggravation de l'effet de serre, déforestation et désertification, accumulation des déchets radioactifs;

On l'a vu, hélas !, la consommation effrénée des ressources énergétiques fossiles a conduit - et peut encore conduire - à des crises économiques et politiques mondiales. On sait aussi que la destruction de l'environnement et les atteintes à la santé ont des impacts économiques et politiques qui peuvent être considérables. Que l'on songe à ce que l'accident de Tchernobyl a représenté et représente encore pour l'Ukraine et la Belarus ; que l'on imagine les conséquences que pourrait avoir la disparition du Gulf Stream.

La réconciliation de l'environnement et du développement des systèmes énergétiques est une condition sine qua non du développement durable : elle n'est pas suffisante, car bien d'autres obstacles seront à surmonter, mais elle est à l'évidence nécessaire.

Cette réconciliation est possible. C'est une chance que nous devons saisir.

Après les chocs pétroliers, qui ont fait toucher du doigt les risques économiques et politiques du gaspillage énergétique, les pays occidentaux industrialisés ont, dans leur ensemble, répondu intelligemment à la menace, en mettant profondément en cause la conception issue du XIX<sup>e</sup> siècle d'un développement économique fondé sur une production d'énergie devant répondre à un besoin d'énergie toujours croissant.

Souvenons-nous : le dogme d'un doublement de la consommation d'électricité tous les dix ans fut le postulat des prévisions énergétiques du début des années 1970. Cela n'est pas si vieux et l'on sait ce qu'il en advint.

Une efficacité énergétique grandissante

Une véritable révolution s'est produite depuis une vingtaine d'années : dans la plupart des pays, la politique de l'énergie ne s'élabore plus seulement en fonction de la dynamique de développement des moyens de production, mais de plus en plus en fonction des besoins. Ce changement conceptuel majeur s'accompagne d'une amélioration de l'efficacité des usages de l'énergie, c'est-à-dire d'une diminution de la consommation d'énergie pour un même service rendu.

Des résultats remarquables, aboutissant à la stabilisation de la consommation d'énergie des pays de l'OCDE entre 1975 et la fin des années 1980, ont ainsi été obtenus par la multiplication des actions de maîtrise de l'énergie dans tous les secteurs de consommation, à des coûts bien inférieurs à tout ce que la production d'énergie pouvait proposer ou qu'elle a mis en œuvre. En France, la Direction de l'énergie et des matières premières (DGMP) a estimé les économies d'énergie réalisées pour la seule année 1986 à 35 millions de tonnes équivalent pétrole, résultant d'investissements de l'ordre de 100 milliards de francs, réalisés pendant les dix années précédentes.

Or, contrairement à une idée couramment admise, les gisements d'économies d'énergie restent considérables. D'abord parce que le progrès technique apporte en permanence sur le marché des équipements plus efficaces ; ensuite parce que l'essentiel des efforts d'efficacité énergétique a porté en France sur les secteurs de l'industrie et du logement - et, dans ces secteurs, sur les produits pétroliers - ; enfin parce que les infrastructures lourdes ont une durée de vie longue et n'ont été encore que peu transformées.

Au niveau mondial comme en France, énormément reste à faire, tout particulièrement dans l'efficacité des usages de l'électricité et dans le secteur des transports.

Les avantages de l'efficacité énergétique sont évidentes pour l'environnement (l'énergie qui pollue le moins est celle qui n'est pas produite), comme pour l'économie, si le coût nécessaire pour réaliser une économie d'énergie pour un service donné est inférieur au coût nécessaire pour la produire.

Enfin, une politique ambitieuse de maîtrise de l'énergie est l'occasion d'exploiter un potentiel considérable d'innovation sociale, économique et technologique. Mise en œuvre à grande échelle, une telle politique est créatrice d'activités diversifiées et d'emplois.

Aujourd'hui, les contraintes économiques et politiques rejoignent les exigences environnementales pour soutenir au niveau mondial le développement d'une stratégie d'efficacité énergétique. Celle-ci permettra de satisfaire les exigences d'un développement durable. Cette stratégie offre l'avantage considérable d'ouvrir les choix de politique énergétique.

Regardons maintenant du côté de l'offre d'énergie.

Trois grandes familles de sources énergétiques primaires sont utilisées, chacune étant nommée par sa propriété la plus remarquable : les énergies fossiles, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables.

#### I. Fossiles

Les sources fossiles sont prépondérantes : 36 % pour le pétrole, 24 % pour le charbon, 19 % pour le gaz naturel. Viennent ensuite les énergies renouvelables, dont 7 % pour l'hydraulique et 6 % pour la biomasse. Enfin, l'énergie nucléaire représente 6 %.

Cette consommation est très inégalement répartie : les pays d'Amérique du Nord, de l'Europe et de la CEI en absorbent près de 60 %, pour 20 % de la population.

Le pétrole : vers une réorientation du secteur des transports

Le prix du pétrole est redescendu à un niveau très bas, mais ses réserves restent limitées et inégalement réparties. Il faut toutefois garder à l'esprit que les chiffres disponibles sur les réserves pétrolières sont fonction d'un niveau donné de technologie et d'économie et sont aussi, en fin de compte, éminemment politiques.

L'importance du pétrole dans l'économie mondiale, surtout dans le secteur des transports, en fait un enjeu géostratégique majeur et une cause permanente de tensions et de conflits. Le transfert modal et l'utilisation de carburants alternatifs sont donc un impératif. L'Europe est particulièrement pauvre en pétrole et cette réorientation est vitale pour la santé à long terme de son économie.

Le gaz naturel : doublement de la consommation en vue

Les ressources mondiales en gaz naturel sont au moins aussi importantes que les réserves pétrolières, et elles ont l'avantage d'être mieux réparties.

Cette source d'énergie connaît un développement spectaculaire dans la production

d'électricité, grâce à la technique du cycle combiné : les appels d'offres internationaux montrent des rendements en progression (supérieurs à 50 %), des coûts d'investissement en baisse (3 000 F du kilowatt installé) et des temps de construction très courts (18 mois). Le gaz naturel carburant présente également de grands avantages, notamment vis-à-vis de la pollution atmosphérique.

Le doublement de la consommation de gaz naturel au niveau mondial est possible à moyen terme. L'Europe a tout intérêt à diversifier son approvisionnement et à jouer un rôle actif dans la construction des grands gazoducs internationaux. La France, de son côté, ne doit pas rester en dehors de ce marché mondial, d'une part pour ses propres besoins, notamment pour l'électricité hors de la base, et pour la vitalité de son industrie.

Le charbon : développer les utilisations efficaces et peu polluantes

Le charbon est marqué par une histoire de conditions de travail difficiles, d'accidents et de pollutions. L'Europe n'en produit plus guère, du moins dans des conditions économiques favorables, mais a en revanche développé des techniques remarquables pour son utilisation, en particulier la chaudière à lit fluidisé circulant, dont la France possède un prototype de 250 MW électriques à Gardanne.

Le charbon est-il condamné par la menace de changement climatique ? La technique a permis de réduire considérablement les polluants SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub>. Reste le CO<sub>2</sub>, que la combustion du charbon produit en quantité double que celle du gaz naturel pour la même énergie produite.

Les ressources mondiales en charbon sont de très loin les plus abondantes. C'est la ressource énergétique majeure de pays comme l'Inde et la Chine, qui doivent impérativement augmenter leur consommation d'énergie pour soutenir leur développement économique. Il serait à la fois irréaliste et hypocrite de prétendre que ces pays devraient renoncer à l'utilisation de leur première ressource à cause de l'aggravation de l'effet de serre, alors que leur consommation d'énergie par habitant est de l'ordre de vingt fois inférieure à celle des Etats-Unis.

Un effort énorme est donc à faire pour augmenter l'efficacité de la consommation d'énergie dans les pays charbonniers et améliorer les techniques d'utilisation du charbon. Ce serait une erreur industrielle de ne pas poursuivre le développement des chaudières à lit fluidisé circulant en France - sans les multiplier - car elles représenteront un atout pour l'industrie française.

II. Le nucléaire : relativement marginal et très concentré

L'électricité d'origine nucléaire représente aujourd'hui 6 % de l'énergie primaire consommée dans le monde. Et si l'on regarde la consommation d'énergie finale, au niveau des consommateurs, la contribution de l'électricité d'origine nucléaire est de 2,6 %. C'est peu.

Par ailleurs, 87 % de la production mondiale d'électricité d'origine nucléaire est réalisée dans seulement 10 pays. La part du nucléaire dans la production d'électricité de ces pays est au maximum d'un tiers, sauf pour l'Ukraine et pour la France qui, avec 80 % d'électricité d'origine nucléaire, occupe dans le monde une position tout à fait particulière, pour ne pas dire isolée.

Quelles sont les conséquences d'une telle spécificité vis-à-vis des défis internationaux de la politique énergétique française ?

L'énergie nucléaire est une réalité physique : c'est l'énergie de liaison des noyaux des atomes. Que les scientifiques aient trouvé les moyens de l'utiliser est une découverte admirable. Que des Etats en aient développé les usages à des fins militaires et que certains continuent à le faire, cela est condamné par beaucoup. Que les techniques actuellement utilisées dans l'électro-nucléaire, réacteurs et cycle du combustible, soulèvent des interrogations, des inquiétudes et des oppositions, cela est un fait.

Je conseille en particulier la plus grande prudence face aux affirmations enthousiastes qui présentent le nucléaire comme la solution idéale pour combattre l'effet de serre. Car l'électronucléaire telle que nous le connaissons aujourd'hui souffre de trois handicaps : le risque d'accident grave, le traitement des déchets à long terme, la prolifération du plutonium.

La France a un parc électronucléaire considérable, qui doit être géré avec une grande prudence dans les options technologiques, une extrême rigueur dans la sûreté nucléaire et la radioprotection, un soin particulier dans les opérations de démantèlement et de stockage des déchets, un effort permanent de dialogue et de transparence.

Au sein du gouvernement, je suis responsable, avec Christian Pierret, de la sûreté nucléaire. A ce titre, je suis tenue d'en assurer un contrôle rigoureux et efficace, et d'en rendre compte devant les citoyens. J'ai été scandalisée par l'attitude de certains, à l'occasion de ce que l'on a appelé les " incidents " des transports contaminés de combustibles irradiés. Je vous pose la question : Qu'est-ce qui met le plus en danger les postes de travail, la santé des travailleurs et celle des populations ? Est-ce la foi irrationnelle dans la technologie et la confiance aveugle dans les habitudes prises ? Ou la

rigueur dans la mise en œuvre des procédures destinées à permettre le maintien d'un haut niveau de sûreté ?

Je suis pour ma part résolue à assumer la responsabilité du contrôle, qui incombe aux ministres de tutelle, et l'information complète et objective, qui est due aux citoyens.

Pour l'avenir, il appartient aux chercheurs, aux ingénieurs et aux organismes qui les rassemblent, d'éclairer les choix politiques, en mettant au point des techniques d'utilisation de l'énergie nucléaire qui surmontent ces obstacles. Il ne s'agit pas de faire de la publicité ni de pratiquer la méthode Coué en petit comité. Un effort de recherche et d'innovation est nécessaire pour que des réponses satisfaisantes soient apportées.

La surcapacité actuelle du parc électronucléaire français a pour conséquence de libérer du temps pour préparer l'avenir et ouvrir les choix : sachons en tirer profit.

### III. Les énergies renouvelables : un énorme potentiel

Les énergies renouvelables sont très diverses. Leurs ressources sont largement réparties, mais de façon inégale. Les unes sont inépuisables, les autres doivent être soigneusement gérées. Elles n'ont pas toutes atteint le même degré de maturité technique et économique. Enfin, il faut les rendre plus accessibles et élargir leurs domaines d'utilisation.

Dans le bilan énergétique mondial, hydraulique et biomasse représentent 13 %. En France : 12 %. C'est loin d'être négligeable.

Les protecteurs de l'environnement ne sont pas de grands amateurs de l'hydraulique, à cause des dégâts énormes causés par les barrages et de certaines mauvaises expériences avec la petite hydraulique. Celle-ci représente pourtant une ressource importante, surtout pour les pays montagneux. Elle se développe à un rythme soutenu et l'industrie française y occupe une bonne place. Ses effets sur l'environnement doivent pouvoir être maîtrisés par une concertation accrue.

La biomasse est probablement, pour le siècle qui vient et à l'échelle mondiale, la ressource la plus prometteuse. Dans beaucoup de pays pauvres, la misère entraîne la déforestation, dont les pires excès sont surtout liés à l'exploitation commerciale, sans contrôle, des forêts. Mais la biomasse entretenue et convenablement exploitée est le gage de la bonne santé de la forêt, et représente une ressource appréciable pour plusieurs régions défavorisées. La France a une des forêts les plus vastes d'Europe : elle peut en tirer des ressources énergétiques importantes.

L'électricité d'origine éolienne approche de la compétitivité économique. En France, le programme Eole 2005 doit permettre de rattraper notre retard, et d'aider les industriels.

Un champ énorme s'offre à l'énergie solaire directe : photovoltaïque en site isolé ou lointain, chauffe-eau solaire, architecture bioclimatique sont particulièrement adaptés au bassin méditerranéen et à la zone caraïbe. Les efforts déjà accomplis doivent permettre aux industriels français d'y occuper une bonne place.

L'importance de ces énergies produites localement, souvent en petites quantités, ne doit pas seulement être appréciée en termes de milliards de tonnes équivalent pétrole. Pour ceux qui manquent cruellement d'énergie, notamment dans les zones rurales des pays en développement, les énergies renouvelables représentent un saut qualitatif dans leurs conditions de vie.

La possibilité de développer l'utilisation des énergies renouvelables, pratiquement dans tous les pays, leur qualité pour l'environnement, l'intérêt social de leur caractère décentralisé (création d'emplois locaux) en font des ressources de choix dans la perspective du développement durable. Associées à l'efficacité énergétique, elles constituent la meilleure parade à l'aggravation de l'effet de serre.

Le développement de chacune de ces filières représente un enjeu enthousiasmant pour l'ingénieur (ce n'est pas vous qui me contredirez, M. Destot). Il ne s'agit pas de brûler les étapes - nous l'avons trop reproché à d'autres - mais de poursuivre un effort constant, sans fanfaronnades mais sans faiblesses.

Une politique énergétique efficace, répondant aux exigences de développement durable, est une politique équilibrée, préoccupée de la même façon par la demande et par l'offre d'énergie, soucieuse des moyens industriels et de l'amélioration de l'environnement, transparente dans l'information et démocratique dans les décisions.

Je me réjouis de la tenue de ces rencontres parlementaires sur les défis internationaux de la politique énergétique française. Je souhaite que vos débats ne présentent pas le caractère irrationnel de nombre d'exercices de ce genre, et ne se limitent pas à la comparaison caricaturale entre d'une part la propreté clinique du nucléaire, joker magique contre l'effet de serre, et d'autre part l'atroce perspective d'une planète couverte de centrales à charbon d'un autre âge, poussiéreuses et polluantes. Le sujet est complexe ; ne le réduisons pas un débat pro- ou antinucléaire.

À ce titre, je regrette que les intervenants ne viennent pas d'horizons plus divers, ce qui

aurait permis de relayer la diversité des attentes de la société civile. Je pense bien sûr aux associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, mais pas seulement. Personne ici ne présente les enjeux sociaux, voire philosophiques, pourtant essentiels lorsqu'on débat des défis internationaux de la politique énergétique française.

C'est ce qu'ont bien compris les Canadiens, par exemple, confiant aux scientifiques, mais aussi aux sociologues et aux philosophes, le soin d'éclairer les choix publics en matière de déchets radioactifs.

Je vous souhaite de bons travaux.

Je vous remercie.

(Source <http://www.environnement.gouv.fr>, le 24 septembre 2001)

 [Modifier la recherche](#)

Résultat : 1 / 1

© la Documentation française

Syndication - RSS  | [Établir un lien](#) |

[Information éditeur](#) | [Plan](#)

▶ RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

▶ RECHERCHE THÉMATIQUE

▶ AIDE À LA RECHERCHE

▶ PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

▶ CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



[Recherche avancée](#) > [Liste de résultats](#) > [Affichage du document](#)

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

Modifier la recherche

Résultat : 0 / 1

**Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du 40ème anniversaire de l'ordonnance instituant un Commissariat à l'énergie atomique, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 15 novembre 1985. (1985/11/15)**

**Extrait**

**MITTERRAND François (FRANCE. Président de la République;)**

Monsieur le Haut-Commissaire,

- Monsieur l'administrateur général,
- Mesdames et messieurs,

- Je vous remercie pour ces propos et je vous adresse maintenant les vœux que je forme pour la poursuite de votre action, voulant célébrer aussi, à ma façon, en votre compagnie, ce quarantième anniversaire de l'ordonnance qui a institué le Commissariat à l'énergie atomique.

- Vous venez de le rappeler, le Commissariat avait à l'origine pour mission - ce sont les termes mêmes de l'ordonnance, "de poursuivre les recherches en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale".

- La diversité de ses missions répondait aux vues prémonitoires de Frédéric Joliot Curie, le premier Haut-Commissaire, - et vous êtes ici plusieurs à lui avoir succédé, donc à avoir assuré la continuité de cette action - lequel avait très vite imaginé les innombrables retombées de la découverte de la radioactivité artificielle : devrais-je rappeler qu'il avait fait installer, en 1938, au Collège de France, le premier cyclotron à usage biomédical, ou encore qu'il avait déposé, en mai 1939, à l'Académie des Sciences, des brevets sur "des dispositifs de production d'énergie" ?

- Cette diversité se retrouve aujourd'hui dans les activités du Commissariat, vous venez de le souligner, ainsi que dans les très nombreuses coopérations engagées avec l'industrie et des organismes de recherche.

- J'ai pu le constater moi-même sur le terrain quand j'ai inauguré les nouveaux bâtiments du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique `LETI` que le Commissariat à l'énergie atomique a implantés à Grenoble, ou lorsque j'ai été au CERN, ou encore au JET - ce très bel anneau d'étude de la fusion nucléaire - où j'ai rencontré certains d'entre vous, où j'ai profité de leurs explications - & Ce dernier a été construit près d'Oxford, et je sais qu'à la conception de ces travaux les chercheurs du Commissariat ont pris une part déterminante.

- Cette ouverture est encore plus évidente ce soir, ici, où se côtoient des représentants de nos grands établissements de recherche, des industriels, tous ceux qui, à des degrés divers de responsabilité, ont aujourd'hui à participer à la décision pour les recherches et pour les applications civiles et militaires conformément aux vues de 1945. & Donc des industriels qui prennent le relais des chercheurs afin de constituer la première industrie nucléaire du monde, et aussi des opérateurs comme Electricité de France. & Il en est de toute sortes : précisément, je remarquais à l'instant que parmi vous se trouvaient quelques-uns des fondateurs, des créateurs, des responsables, soit au -plan du gouvernement, soit au -plan du Commissariat. & Et je suis très heureux de les voir rassemblés pour une cérémonie de ce type qui n'est pas simplement un regard tourné vers le passé, mais qui est beaucoup plus la marque d'une détermination portée sur l'avenir. & Je crois que ce type de rassemblement constitue pour la France une grande force.

Je crois aussi que la France peut être fière de ce que vous avez fait, de son Commissariat à l'énergie atomique. & Pourquoi ? Vous en avez vous-même, M. Renon, défini quelques-uns des éléments, je les reprends : d'abord parce que c'est un instrument de notre indépendance. & Quand je dis cela je ne pense pas seulement à la défense, bien que j'y pense aussi. & On sait le rôle que le Commissariat a joué pour la création de la force de dissuasion, qu'il continue à avoir pour sa modernisation afin de maintenir sa crédibilité en tenant compte des développements des nouveaux systèmes de défense. & Cela va vite.

- Mais je pense aussi à notre indépendance énergétique. & Nous souffrions, en France, d'une très grande vulnérabilité pour nos approvisionnements. & On a réussi à desserrer ce qui était véritablement un étau grâce au programme électronucléaire qui, je crois, bénéficie aujourd'hui d'un large accord de l'opinion politique française, non sans remous, sans sursaut, non sans incertitude, mais finalement on peut estimer que les Français ont compris, dans leur immense majorité, que c'était dans leur intérêt et pour leur sécurité, et non pas le contraire. & Au-delà de notre territoire national, le programme nucléaire est reconnu comme une référence. & Par sa qualité, sans doute, il ne serait pas possible de rien faire sans lui, mais aussi parce qu'il contribue, en limitant notre appel au pétrole, à rééquilibrer l'affectation des ressources d'énergie des pays industrialisés, comme le nôtre, vers des pays en développement dont, vous le savez, nous avons grand intérêt à voir l'action couronnée de succès. & C'est une des conditions de la domination par notre société de la crise qui la frappe.

- Mme Gandhi, lorsqu'elle saluait le programme nucléaire français devant la Conférence mondiale de l'Energie à New-Delhi en 1983, mettait précisément en avant la nécessaire solidarité entre pays du Nord et pays du Sud face à la consommation des réserves d'énergie non renouvelables.

- Je disais instrument de notre indépendance nationale, ce sont des mots qui raisonnent dans notre esprit et notre cœur. & Je crois vraiment que l'outil que vous avez créé est essentiel en plus, mais cela fait partie du sujet, pour la modernisation du pays. & C'est un grand organisme de recherche, et nous avons mis l'accent sur la recherche qui reçoit aujourd'hui des crédits comme jamais et qui devrait en recevoir davantage. & Vos équipes ont acquis un grand savoir faire, on peut dire même exceptionnel dans beaucoup de domaines qui vont de la biologie à la microélectronique. & Certaines applications en sont déjà connues dans les technologies bio-médicales, dans la robotique, les composants électroniques, les matériaux. & Bref, le Commissariat s'est doté d'une structure - CEA Industrie - pour développer les interventions industrielles, valoriser le potentiel d'innovation accumulé au fil des temps. & Je pense que c'est une voie prometteuse. & Le gouvernement la favorisera, notamment par les dispositions du nouveau plan triennal pour la recherche, et je souhaite que le personnel du Commissariat à l'énergie atomique la considère comme une priorité. & Je sais qu'ils se mobiliseront pour en assurer le succès.

Enfin, je voudrais souligner l'atout que nous donne la maîtrise des technologies nucléaires pour la politique de coopération. & Dans de nombreux pays, l'accès au nucléaire est un moyen de desserrer la contrainte des approvisionnements. & Le texte de l'exposé des motifs de l'ordonnance de 1945, j'y reviens, est là encore très prévoyant, puisqu'il se termine par le vœu que le "génie de la France puisse se manifester dans une œuvre qui, nous espérons tous, se révélera favorable au progrès humain" ; telles étaient les explications du moment.

- Nous sommes restés fidèles à cette orientation malgré les difficultés inhérentes au commerce nucléaire, que vous connaissez. & Il fallait trouver un bon équilibre entre nos responsabilités internationales et cette volonté de coopération. & Notre souci de contribuer au progrès et non pas à la guerre, ce n'est pas toujours facile à démêler, vous le savez bien.

- Alors, nous avons souscrit des engagements pour garantir les utilisations pacifiques de nos exportations nucléaires. & Nous soutenons activement l'Agence internationale pour l'énergie atomique. & En même temps, dans le respect de nos engagements, nous faciliterons l'accès au nucléaire, pour les applications pacifiques, dans les pays où cet accès est un moyen de développement irremplaçable.

Rappelez-vous - ceux d'entre vous qui appartiennent à ma génération se souviennent et les autres savent bien - qu'il y a quarante ans notre pays sortait affaibli, très affaibli, de la guerre, que ses chercheurs s'étaient dispersés, que ses laboratoires étaient détruits.

- La création du Commissariat à l'énergie atomique a fait partie, et fait encore partie, des grands actes qui ont marqué l'engagement de l'Etat dans la renaissance du pays. & Nous avons tous ensemble refusé la fatalité du retard technologique, nous avons, dans de nombreux secteurs, rattrapé ce retard, il reste du travail, c'est je crois même l'un des thèmes principaux qui aujourd'hui anime les volontés gouvernementales. & C'est le projet majeur qui permettra à la fois de former des hommes et de disposer d'un outil, d'un instrument industriel qui réglera beaucoup de problèmes, indépendamment du fait que nous serons au niveau dans la concurrence la plus haute et la plus difficile, mais aussi nous disposerons des équipes d'hommes et de femmes, et, enfin, nous fournirons un moyen de travail élaboré, multiplié, indispensable.

- Je crois que votre réussite a été à la hauteur des espérances mûries pendant la guerre. & Elle s'est perpétuée pendant ces quarante ans, elle augure bien des grands programmes que nous engageons à l'heure actuelle en Europe dans le domaine spatial comme dans tous les secteurs de haute technologie.

- Je souhaite, mesdames et messieurs, que le Commissariat à l'énergie atomique

réponde avec la force et la qualité qu'il a montrées dans le passé, réponde à l'avenir aux grands défis que le progrès technique, que l'évolution du monde et que les systèmes de défense nous opposent, nous proposent.

- Vous poursuivrez votre mission, j'allais dire vos missions, avec acharnement, je pense, avec foi en tout cas. & Vous avez hissé notre pays aux premiers rangs parmi les grands pays industrialisés. & Là où il y a effort à accomplir, pour justifier cette expression, nous y pourvoisons. & Vous pouvez en être assurés. & La France est un pays qui le mérite et qui le peut. & Ce qui lui faut, c'est une volonté. & Qui d'entre vous ne l'aurait pas ? Sachez en tout cas que cette volonté nous habite et que je vous remercie pour la tâche accomplie.

 **Extrait**

 **Modifier la recherche**

 **Résultat : 0 / 1** 

© la Documentation française

Syndication - RSS  | Établir un lien |

Information éditeur | Plan

▶ RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

▶ RECHERCHE THÉMATIQUE

▶ AIDE À LA RECHERCHE

▶ PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICS

▶ CONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS



Recherche avancée > Liste de résultats > **Affichage du document**

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

✚ Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

✚ **ALLOCATION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE SES VOEUX AUX FRANÇAIS, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE LUNDI 31 DÉCEMBRE 1979 (1979/12/31)**

✚ **Extrait**

VOEUX ANNUELS

TF1;ANTENNE 2;Télévision

**GISCARD D'ESTAING VALÉRY (FRANCE. PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE;)**

FRANÇAISES ET FRANÇAIS, MES CHERS AMIS, JE VOUS EXPRIME LES VOEUX TRÈS AFFECTUEUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR UNE HEUREUSE ANNÉE 1980.

- CES VOEUX, SANS FORMALITÉ NI PROTOCOLE, S'ADRESSENT À TOUTES LES FRANÇAISES ET TOUS LES FRANÇAIS, QUELLES QUE SOIENT LEUR CONDITION, LEURS ACTIVITÉS, LEUR CROYANCE OU LEURS OPINIONS. & POUR REPRENDRE LA DEVISE DE NOTRE RÉPUBLIQUE, CE SONT DES VOEUX FRATERNELS.

- CES VOEUX DE BONHEUR SONT NATURELS POUR CEUX QUI ONT LA CHANCE D'AVOIR REUNI AUTOUR D'EUX LEUR FAMILLE OU LA CHALEUR DE LEURS AMIS. & ILS VONT AUSSI À CEUX QUI PASSERONT CETTE SOIRÉE DANS LA SOLITUDE, DU FAIT DE LEUR ÂGE OU DE LEUR ISOLEMENT. & JE LES ADRESSE AUSSI À NOS COMPATRIOTES LOINTAINS DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER `DOM-TOM`, AUX FRANÇAIS QUI REPRÉSENTENT LA FRANCE À L'ÉTRANGER, À CEUX QUE LE MALHEUR A FRAPPÉS EN 1979, AUX RÉFUGIÉS POLITIQUES, QUE VOUS AVEZ GÉNÉREUSEMENT ACCUEILLIS, À CELLES ET CEUX QUI SOUFFRENT DANS LEUR SANTÉ OU DANS LEUR LIBERTÉ.

- À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS, J'EXPRIME LES VOEUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

MAIS, DANS CE MONDE DANGEREUX, À UN MOMENT OÙ L'ON VOIT FLAMBER `AUGMENTER` LE PRIX DU PÉTROLE ET DE L'OR `MÉTAL`, VOUS ÊTES EN DROIT DE VOUS INTERROGER : QUE SIGNIFIENT DES VOEUX POUR CETTE FIN D'ANNÉE ? EST-CE UNE ILLUSION QUE L'ON VOUS PROPOSE ? QUE PEUT-ON ATTENDRE EN 1980 ET POUR LES ANNÉES 80 ?

- JE VAIS ESSAYER DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS EN QUELQUES MOTS SIMPLES ET BREFS, PARCE QUE C'EST POUR VOUS UNE SOIRÉE DE FÊTE.

- 1980 NOUS APPORTERA-T-IL LA PAIX OU LA GUERRE ? L'AGGRAVATION DE LA CRISE OU LA SAUVEGARDE DE NOTRE MANIÈRE DE VIVRE ?

- LA PAIX OU LA GUERRE ? LA PAIX, JE L'ESPÈRE, ET NOUS Y TRAVAILLONS.

- LE DANGER DE GUERRE EXISTE. & NOUS VIVONS DANS UNE DE CES PÉRIODES OÙ L'ÉQUILIBRE DU MONDE REPOSE SUR LA CAPACITÉ DE SANG-FROID DE QUELQUES HOMMES. & J'ESPÈRE QUE LA SAGESSE DES DIRIGEANTS L'EMPORTERA.

- LA FRANCE TRAVAILLE POUR LA PAIX. & ELLE LE FAIT DANS L'IMMÉDIAT PAR SA DIPLOMATIE FERME ET RÉALISTE ET QUI A CONTRIBUÉ À ÉCARTER DU CONTINENT AFRICAÏN VOISIN LES MENACES DE DESTABILISATION ; ELLE LE FAIT POUR LE FUTUR PAR DES INITIATIVES TELLES QUE LE DIALOGUE\_NORD-SUD AFIN D'EXTIRPER LES CAUSES DES INÉGALITÉS ET DES TENSIONS DANS LE MONDE.

LA CRISE ? ELLE NOUS MENACE, EN EFFET.

- NOUS ALLONS SUBIR UN NOUVEAU CHOC, DU FAIT DE L'AUGMENTATION DES PRIX DU PETROLE CONFIRMEE RECEMMENT A CARACAS ` CONFERENCE `OPEP` .&LA FACTURE A PAYER POUR LA FRANCE ET POUR LES FRANCAIS SERA PLUS LOURDE QU'EN 1973 - 1974.&CELA NE SERT A RIEN DE LE DISSIMULER OU DE LE NIER.

- MAIS LA FRANCE N'EST PLUS CELLE DE 1973.&ELLE S'EST TRANSFORMEE DEPUIS, ELLE S'EST DURCIE DEVANT LES DIFFICULTES ELLE EST PLUS REALISTE ET PLUS FORTE.&ELLE EST MIEUX ARMEE POUR RESISTER AU CHOC.

- DE TOUS LES PAYS INDUSTRIELS, NOTRE PAYS EST CELUI QUI S'EST DOTE DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE LA PLUS COMPLETE.&NOS CENTRALES D'ELECTRICITE NUCLEAIRE, DONT LA SECURITE FAIT L'OBJET, BIEN ENTENDU, DE TOUTES LES PRECAUTIONS NECESSAIRES, ENTRENT PROGRESSIVEMENT EN\_SERVICE.&ELLES ONT DEJA PERMIS LA CREATION DE 100000 EMPLOIS.&EN DIX ANS, DE 1975 A 1985, ELLE REPRESENTERONT UNE CAPACITE EQUIVALANT A 45 MILLIONS DE TONNES DE PETROLE PAR AN.&C'EST UN PEU COMME SI LES FRANCAIS AVAIENT CONSTRUIT DE LEURS PROPRES MAINS UN GISEMENT DE PETROLE CAPABLE DE PRODUIRE ANUELLEMENT PLUS DE LA MOITIE DE CE QUE NOS VOISINS BRITANNIQUES TIRENT DE LA MER DU NORD, ET UN GISEMENT QUI, LUI, NE S'EPUISERA PAS.

- PENDANT CETTE MEME PERIODE, NOTRE INDUSTRIE S'EST TRANSFORMEE, S'EST ADAPTEE.

- LA SIDERURGIE, AGONISANTE L'AN DERNIER, S'EST HEUREUSEMENT RESSAISIE.&NOUS NOUS SOMMES PLACES SYSTEMATIQUEMENT DANS LES SECTEURS DE POINTE AVEC, CETTE ANNEE, LE SUCCES COMMERCIAL D'AIRBUS ` AVION` , LE LANCEMENT REUSSI D'ARIANE ` FUSEE` , LE DEVELOPPEMENT SANS PRECEDENT DE NOS TELECOMMUNICATIONS ET DE NOTRE INFORMATIQUE.

OUI, LES FRANCAIS, EN CINQ ANS, ONT BEAUCOUP TRAVAILLE ET ILS ONT COMMENCE A DESSERRER LES CONTRAINTES DE L'AVENIR.

- PENDANT CETTE MEME PERIODE, NOUS AVONS POURSUIVI NOTRE PROGRES SOCIAL.&JE LE DIS PARCE QUE, DANS LE TOURBILLON DES CRITIQUES, LES FAITS LES PLUS SIMPLES SONT PARFOIS DISSIMULES A VOS YEUX.

- DE 1974 A 1979, LA QUANTITE DE BIENS ET DE SERVICES PRODUITS EN FRANCE - JE DIS BIEN LA QUANTITE - A AUGMENTE DE 15 % ` STATISTIQUE` ET CETTE CROISSANCE A SERVI A REDUIRE LES INEGALITES DANS LE SENS D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE, CAR NOUS VIVONS DANS UNE PERIODE DE REDUCTION DES INEGALITES.

- QUELQUES EXEMPLES : LE POUVOIR\_D\_ACHAT DES PERSONNES AGEES LES PLUS DEFAVORISEES - JE PARLE BIEN DE LEUR POUVOIR\_D\_ACHAT - A ETE AUGMENTE DE 60 %.&LE POUVOIR\_D\_ACHAT DU SMIC A ETE AUGMENTE DE 32 %.&LE POUVOIR\_D\_ACHAT DES SALAIRES DES TRAVAILLEURS A ETE AUGMENTE DE 22 %.&ET DANS LE MEME TEMPS, NOUS NOUS SOMMES ENGAGES DANS UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE DE SOUTIEN DES FAMILLES, CELLULES VIVANTES ET CHALEUREUSES DE LA SOCIETE FRANCAISE.

- MALGRE LA CRISE, MALGRE LES DIFFICULTES, LA FRANCE A CONTINUE SON PROGRES.

- CE QUE NOUS AVONS FAIT, NOUS SOMMES DECIDES A LE POURSUIVRE.

NOUS ALLONS SUBIR UN NOUVEAU CHOC PETROLIER, NOUS ALLONS CONNAITRE A NOUVEAU LE DEFICIT DE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR, MAIS PEU A PEU NOUS RETABLIRONS NOTRE SITUATION.

- POURQUOI ?

- PARCE QU'IL S'AGIT DES FRANCAIS ET JE VOUDRAIS VOUS DIRE UN MOT SUR VOUS.&MOI QUI, DU FAIT DE MA FONCTION DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, RENCONTRE LES AUTRES DIRIGEANTS, JE SUIS FIER DE REPRESENTER LES FRANCAIS.&CE SONT DES GENS SERIEUX ET COURAGEUX, COMME ILS VIENNENT DE LE DEMONSTRER FACE A LA CRISE DE L'ENERGIE.&ILS ONT DE GRANDES FACULTES D'ADAPTATION ET C'EST POURQUOI IL NE FAUT PAS LES ECRASER SOUS LES CONTRAINTES OU LES FORMALITES BUREAUCRATIQUES.&C'EST UN PEUPLE GENEREUX QUAND IL LE FAUT, ET QUI VIENT DE LE DEMONSTRER VIS-A-VIS DES REFUGIES DU SUD-EST ASIATIQUE.&C'EST AUSSI UN PEUPLE QUI, DANS LES CIRCONSTANCES DANGEREUSES, A L'INSTINCT DE SON UNITE.

- C'EST POURQUOI, DANS DE TELLES CIRCONSTANCES, LES DIVISIONS ENTRE FRANCAIS NOUS APPARAISSENT SI DERISOIRES.

- EN 1980, LA FRANCE A BESOIN DU SERIEUX, DU COURAGE, DES FACULTES D'ADAPTATION, DE LA GENEROSITE ET DE L'UNITE DES FRANCAIS.

- QUANT A MOI, JE ME CONSACRERAI A CETTE \_RECHERCHE DE L'UNITE ENTRE LES FRANCAIS, DE CETTE UNITE QUI EST A LA FOIS SI NECESSAIRE ET, AU FOND D'EUX-MEME, SI DESIREE PAR LES FRANCAIS.

- MES CHERS AMIS, JE REVIENS A MES MOTS DU DEBUT POUR VOUS EXPRIMER MES VOEUX TRES AFFECTUEUX POUR 1980.

- BONNE ANNEE A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS, ET AUSSI, MAINTENANT, BONNE SOIREE.

 **Extrait**

 [Modifier la recherche](#)

**Résultat : 1 / 1**

© la Documentation française

Syndication - RSS  | Établir un lien |

Information éditeur | Plan

## RECHERCHE LIBRE

- Recherche simple
- Recherche avancée

## RECHERCHE THÉMATIQUE

## AIDE À LA RECHERCHE

PRÉSENTATION DE LA  
COLLECTION DES  
DISCOURS PUBLICSCONTACTS ET  
RENSEIGNEMENTS

Recherche simple &gt; Affichage du document

Recherche simple

Recherche avancée

Recherche thématique

✘ Modifier la recherche

Résultat : 1 / 1

✘ **Déclaration de M. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, sur les leçons de la crise pétrolière de 1973 et l'efficacité de la politique énergétique française face à l'éventualité d'un nouveau choc pétrolier, Paris le 9 décembre 1993. (1993/12/09)**

**Colloque "1973-1993 Energie : des signaux pour le futur" les 9 et 10 décembre 1993**

4 pages

**ALPHANDERY Edmond (FRANCE. Ministre de l'économie;)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Vingt ans après la crise de l'énergie, il n'est sans doute pas nécessaire de souligner l'intérêt de ce colloque. Je me propose donc de saisir avec vous l'opportunité de revenir sur vingt années de fluctuations exceptionnelles des prix de l'énergie. Elles ont eu, nous le savons, des répercussions considérables sur nos comportements économiques et sur notre politique de l'énergie. Ce retour en arrière nous conduira inévitablement à tenter de répondre à la question : avons-nous bien compris les leçons du passé et sommes-nous aujourd'hui mieux préparés pour résister à un éventuel nouveau choc énergétique ?

En 1973, la France sortait de trente années de croissance forte (près de 5 % par an) et ininterrompue, sans précédent dans notre histoire. Le chômage était insignifiant. Les Français s'étaient habitués à une progression rapide de leur niveau de vie. Les salariés bénéficiaient d'une revalorisation annuelle du pouvoir d'achat de leur rémunération, avec indexation complète sur l'évolution des prix. Certes, l'économie occidentale commençait à percevoir l'onde de choc inflationniste de la décision américaine, prise en 1971, de suspendre la libre-convertibilité du dollar en or. Mais aucun pays, excepté l'Allemagne qui connaissait au début des années 1970 une forte poussée des salaires, n'avait jugé bon de modifier sa politique économique. C'est donc dans ce contexte apparemment serein qu'a éclaté la crise : les prix du pétrole ont quadruplé. Ils passèrent de 2,5 à 10 \$ le baril, entraînant une ponction de 2 1/2 % du PIB sur l'économie française, soit l'équivalent en termes actuels de 180 milliards de francs...

Au lieu de se répartir solidairement cette lourde facture imprévue, la société française a laissé jouer les mécanismes traditionnels de fixation des salaires et des prix. Il en a résulté un dérapage de l'inflation. Elle a connu une accélération de 10 % par rapport à son niveau antérieur à la crise. Les entreprises en ont particulièrement souffert : leurs bénéfices ont baissé dès le choc et ne s'étaient pas totalement rétablis lorsque le deuxième choc est intervenu. A l'inverse, dans des pays comme l'Allemagne et les Etats-Unis, la plupart des entreprises avaient retrouvé en 3 ou 4 ans un niveau de profits satisfaisant. Les salariés allemands et américains avaient en effet accepté de partager la charge de l'ajustement. Alors qu'en 1973, l'inflation était identique en France et en Allemagne, l'écart était de 8 à 9 points deux ans après. Cet écart s'est réduit très lentement par la suite, du fait des mécanismes d'indexation en vigueur en France. La dégradation des comptes des entreprises s'est traduite chez nous par une montée du chômage plus rapide qu'ailleurs. Il s'agit sans doute d'une des leçons les plus importantes du premier choc : le dilemme Salaires/Emploi est d'autant plus cruel en

période de récession que les choix sont différés...

En 1979-80 eut lieu le deuxième choc pétrolier. Il a vu les prix du baril passer de 13 à 35 dollars, provoquant de nouveau une ponction de l'ordre de 2 1/2 points sur notre richesse nationale. Seulement devrais-je dire, car les politiques menées après 1973 en faveur d'une meilleure maîtrise de l'énergie et d'une plus grande indépendance énergétique nous ont permis de limiter au moins partiellement ce choc. Finalement, pour un choc de même violence, les prix n'ont accéléré en 1980 "que" de 6 %, soit un gain de 4 % par rapport au choc précédent. Cependant, la France aurait pu faire encore mieux : l'inflation n'a connu qu'une accélération de 4 % en RFA et de 2 % au Japon. En termes d'emploi, notre performance a également laissé à désirer. Elle s'est d'ailleurs aggravée en 1981 avec la mise en œuvre d'une politique des revenus peu adaptée à la rigueur de la conjoncture.

Ce bref retour sur les expériences passées nous conduit inévitablement à nous demander dans quelle mesure nous saurions, aujourd'hui, en cas de nouvelle secousse sur les prix de l'énergie, réagir de façon appropriée, et en limiter ainsi les conséquences néfastes. Permettez-moi d'abord de souligner que cette question n'a pas qu'un caractère purement académique. Les prix du pétrole sont redevenus aujourd'hui comparables à ce qu'ils étaient en 1973 en monnaie constante. Il est néanmoins probable qu'ils reprennent, à moyen terme, une tendance légèrement ascendante, traduisant le fait que les hydrocarbures sont une ressource rare et indispensable à un certain nombre d'usages. Par ailleurs, le passé récent a prouvé que, même à partir d'une situation de surcapacité mondiale, la montée d'un risque géopolitique pouvait avoir des répercussions considérables sur le prix du pétrole. Toutefois, si le danger reste présent, la crise du Golfe nous a montré, précisément, que nous étions désormais mieux armés pour y faire face. La France a en effet réussi à limiter l'accélération des prix à la simple augmentation des prix des produits énergétiques. Et cela sans que celle-ci se répercute ni sur les salaires ni sur les prix des autres produits. Bien sûr, ce résultat tenait aussi à la brièveté de la hausse des prix du pétrole. Mais je crois qu'il a tout de même valeur d'enseignement. La France est aujourd'hui devenue plus résistante. J'en attribue la responsabilité à quatre orientations majeures que nous avons suivies. Elles apparaissent aujourd'hui largement irréversibles.

Tout d'abord, la modification des modes d'indexation des salaires engagée au début des années 80 s'est traduite par une meilleure prise en compte, dans les rémunérations, de la situation générale de l'économie et de l'évolution des résultats des entreprises. Cela a permis de limiter les pertes d'emploi et l'accélération de l'inflation lors d'un choc extérieur.

La seconde orientation est celle de la coordination des politiques économiques. Le "chacun pour soi" qui prévalait lors des deux premiers chocs pétroliers, a laissé place à une certaine coordination, au moins au niveau de la Communauté. A cet égard, les programmes français et allemand de convergence, établis en étroite liaison avec nos voisins d'Outre-Rhin, illustrent notre volonté de coordonner notre réponse aux déséquilibres, notamment budgétaires, provoqués par le ralentissement récent de l'activité. A terme, la réalisation de l'Union Monétaire Européenne s'inscrit dans cette ambition de renforcer la cohésion économique de l'Europe. La théorie et l'expérience nous enseignent en effet que, face à un choc extérieur, une réponse coordonnée se révèle beaucoup plus efficace qu'une réponse isolée.

La troisième évolution majeure est, à mon sens, la baisse des charges pesant sur les entreprises. Je rappelle que le taux de l'impôt sur les sociétés a été abaissé d'un tiers et que le processus de budgétisation de certaines charges sociales a été engagé. Vous savez que le Gouvernement attend beaucoup de cette budgétisation. Elle vise à renforcer la compétitivité de notre tissu productif.

Enfin, le redressement de notre commerce extérieur constitue, je pense, une raison supplémentaire de relative sérénité. Il y a dix ans, notre pays avait été contraint, compte tenu de l'ampleur du déficit commercial, d'engager des actions visant à contenir les importations. Certaines de ces mesures avaient un caractère insupportable. Je pense notamment au dédouanement des magnétoscopes à Poitiers et à la limitation des achats de devises. Elles aliénaient la liberté individuelle des Français. Elles donnaient au monde extérieur l'image d'une nation frileuse et manquant de confiance en ses capacités compétitives. Aujourd'hui, l'excédent de notre commerce extérieur et notre capacité à attirer des investissements étrangers attestent que nous avons retrouvé notre compétitivité.

Pour autant, les politiques énergétiques ont été utiles et restent nécessaires. Notre taux d'indépendance énergétique, qui n'était que de 23 % à l'orée du premier choc, dépasse aujourd'hui 50 %. Aucun des pays de l'OCDE, si l'on excepte ceux qui sont dotés de ressources en hydrocarbures (Royaume-Uni, Norvège), ne peut se targuer de tels progrès. A l'avenir, les progrès que nous réaliserons seront sans doute plus lents, ne serait-ce que parce que la moitié des hydrocarbures utilisés aujourd'hui sont consommés dans le secteur des transports où les possibilités de substitution sont rares ou coûteuses.

Aujourd'hui, l'efficacité de notre politique énergétique ne se mesure plus seulement à l'aune de notre taux d'indépendance en la matière. La limitation des nuisances d'environnement liées à l'utilisation de l'énergie est devenue un enjeu majeur. Trois

formes de nuisances sont généralement évoquées : la pollution atmosphérique, le bruit et l'effet de serre. En matière de pollution, la mise en œuvre du programme nucléaire a permis à la France d'enregistrer des performances remarquables.

Les deux volets principaux de notre politique d'indépendance énergétique ont été un recours résolu à l'énergie nucléaire, et une politique d'économies d'énergie. Grâce à un programme ambitieux, la France s'est dotée d'un parc électronucléaire. Il n'a pas d'équivalent en Europe. Pour autant, les préoccupations de sécurité et d'environnement ont été prises en compte. Aujourd'hui, l'électricité d'origine nucléaire représente 35 % de notre consommation totale d'énergie. Par ailleurs, nos exportations d'électricité contribuent aussi à l'allègement de notre facture énergétique et à l'abaissement des prix au consommateur final.

Un autre volet important est celui des économies d'énergie. Si leur réalité n'est contestée par personne, la mesure de ces économies fait l'objet de débats passionnés. Plutôt que de citer des chiffres sujets à caution, je me bornerai à rappeler que la meilleure façon d'éviter des gaspillages consiste d'abord à tarifier l'énergie au juste prix. Vous savez en effet que la consommation d'énergie affiche une sensibilité forte par rapport aux prix. C'est pourquoi j'estime que notre politique énergétique doit prioritairement s'appuyer, au moins pour l'aspect "demande", sur la détermination du juste prix de l'énergie. Je ne peux que déplorer que tant de pays aient une politique énergétique irresponsable qui ne prenne pas en compte les coûts "externes", notamment l'environnement, dans la détermination du prix de l'énergie.

Le troisième et dernier volet de notre politique énergétique est celui de la diversification géographique de nos approvisionnements, afin de mieux en assurer la sécurité. Cela passe, en matière pétrolière, par une présence accrue de nos opérateurs dans les domaines de l'exploration et de la production. Elf a ainsi augmenté sa production de pétrole de 60 %, grâce notamment aux gisements africains. Elle continue de prospecter dans d'autres zones du monde, et notamment la CEI. En matière gazière, la France s'attache à ce qu'aucun de ses fournisseurs ne représente plus de 30 % de ses approvisionnements. Cela s'est traduit par la signature de nouveaux contrats à long terme en particulier avec la Norvège.

J'espère vous avoir convaincu que la France a bien tiré les leçons des vingt dernières années. J'espère vous avoir également convaincu que nous sommes aujourd'hui moins vulnérables à une éventuelle nouvelle secousse sur les marchés pétroliers. En tant que responsable de la tutelle financière des entreprises du secteur énergétique, je ne voudrais toutefois pas conclure mon allocution sans vous avoir parlé des perspectives qui s'ouvrent devant elles. Le secteur de l'énergie est, vous le savez, un secteur très concentré. Des entreprises en position de quasi-monopole sectoriel (CDF, EDF, GDF) ou en situation oligopolistique (Elf, Total) y opèrent.

Nos compagnies pétrolières se sont efforcées de diversifier leur activité vers l'amont : augmentation de la production du pétrole pour Elf et de gaz pour Total. Elles l'ont également fait vers l'aval avec le développement d'activités chimiques et pétrochimiques. Elles se sont également efforcées de diversifier leurs implantations tout en veillant à limiter les risques politiques. Malgré les difficultés qu'elles ont pu rencontrer, Elf et Total ont connu depuis le début des années 1970 une évolution de leurs bénéfices plus favorable que celle de leurs concurrentes étrangères. La rentabilité de leurs capitaux propres n'a aujourd'hui rien à envier à celle qu'affichent les majors du secteur.

EDF et GDF ont connu une amélioration spectaculaire de leurs comptes. Elle leur a permis de réduire substantiellement leur endettement. Le niveau d'endettement reste toutefois encore élevé au regard des principales compagnies étrangères. Il est très important qu'elles puissent le réduire encore durant les prochaines années. Elles pourront ainsi plus facilement faire face à l'horizon 2000 à de nouveaux programmes d'investissements. D'autant qu'ils seront certainement très lourds et devront s'inscrire dans un contexte concurrentiel accru. Ces deux entreprises ont su mener à bien leur développement. EDF a mis à profit le faible prix de revient de l'électricité d'origine nucléaire hors période de pointe. Il lui a permis de se développer en France et d'exporter de l'électricité. Pour sa part, GDF a su exploiter les potentialités de développement commercial qu'offre le gaz, notamment dans le logement, du fait d'un prix de revient attractif. Il a su aussi valoriser son savoir faire à l'étranger. Les progrès réalisés par EDF et GDF ont été répartis, de façon relativement équitable entre les salariés - sous forme d'intéressement aux résultats -, l'Etat-actionnaire dont le dividende a progressé et les consommateurs qui ont vu leur facture progresser moins vite que l'inflation.

Ce succès s'explique par le fait que la politique énergétique de la France s'inscrit dans le long terme : programme électronucléaire, économies d'énergie, diversification des approvisionnements gaziers.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques considérations qu'il me paraissait opportun de livrer à votre réflexion. Je vous souhaite une bonne journée de travail et je vous remercie de votre attention.

Je vous remercie.

 [Modifier la recherche](#)

Résultat : 1 / 1

© la Documentation française

Syndication - RSS  | [Établir un lien](#) |

[Information éditeur](#) | [Plan](#)